

LES SOCIÉTÉS HISTORIQUES PAROISSIALES

Lors de notre récent pèlerinage à Vaudreuil, l'abbé Groulx y proposait la fondation d'une Société historique paroissiale. Pourquoi ne pas étendre à toutes nos paroisses ce qui peut être bon pour Vaudreuil?

Que de documents précieux une Société historique régionale peut recueillir et sauver! Ces pauvres documents dorment parfois en des armoires, en des coffres ou des greniers humides, ignorés de leurs possesseurs, à la merci d'un incendie, d'un déménagement, ou d'un simple nettoyage de maison. Une Société historique régionale saurait les découvrir et les mettre en sûreté.

Puis, c'est la petite histoire qui prépare la grande et rend possibles et sûres les vastes synthèses. C'est par l'histoire de la petite patrie que le peuple est conduit à l'amour de la grande patrie. Voilà deux motifs qui devraient inspirer aux hommes d'initiative et d'esprit généreux, la fondation de Sociétés historiques paroissiales. Presque toujours, pour faire quelque chose, il suffit d'être deux ou trois à y penser et à le vouloir. Qu'on se le dise.

L'AIDE DE L'ÉTAT A L'AGRICULTURE

UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'AGRICULTURE

Le mot agriculture, suivant l'économiste Jouzier, évoque aujourd'hui l'idée de science et l'idée d'industrie. Il sert donc à désigner l'industrie du cultivateur — celle qui retire des produits du sol par la culture, — ainsi que le savoir qui doit éclairer la pratique de cette industrie.

« Si nous considérons, écrit cet économiste, une entreprise agricole quelconque, depuis celle du plus humble des jardiniers élevant quelques animaux de basse-cour avec les déchets de ses légumes, jusqu'à celle du grand fermier ou du riche propriétaire, nous voyons que sa destination est de fournir pour la consommation directe de l'homme ou pour l'alimentation de ses manufactures, des produits ou richesses de deux sortes : des végétaux ou matières végétales ; des animaux ou matières animales. Ces produits de nature végétale ou de nature animale ne sont obtenus qu'à la suite de transformations aussi multiples que complexes, qui, pour être réalisées dans les meilleures conditions, exigeraient de la part du cultivateur des connaissances profondes non moins que variées. »

Cette opinion d'un théoricien, à propos de la nécessité pour le cultivateur de « connaissances profondes non moins que variées », est aujourd'hui partagée par plusieurs praticiens. L'un des chefs du mouvement syndical agricole français, un cultivateur, énumère dans un livre sur l'exploitation du domaine agricole, les qualités intellectuelles et morales indispensables à l'agriculteur moderne. Celui-ci doit avoir des notions pratiques de géologie, de chimie, de botanique, de physiologie végétale et animale, de zoologie, de zootechnie, de génie rural, de comptabilité et d'administration. Il doit être en même

temps observateur, prévoyant et résolu, avoir la capacité physique et connaître l'art de commander aux hommes et aux animaux.

Une énumération aussi variée des qualités reconnues comme nécessaires à l'agriculteur ferait peut-être sourire maintes gens de la ville et peut-être aussi certains campagnards, (ils sont si modestes!) ; elle n'en paraît pas moins rationnelle à ceux qui comprennent quelque chose à la situation faite à l'agriculture dans l'organisation économique du monde contemporain.

L'INFLUENCE DES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

L'agriculteur ne doit plus, comme jadis, se confiner à la pratique de méthodes séculaires. S'il doit toujours compter d'abord avec le climat, le sol et les conditions topographiques de son milieu, il lui faut de plus en plus tenir compte des profondes transformations économiques provoquées par le perfectionnement et la multiplication des moyens de communication ainsi que par l'avènement de nombreuses et puissantes industries.

Ce n'est pas pour rien qu'il a été dit que nous vivions à l'époque de la vapeur et de l'électricité. Nos moyens de transport se sont prodigieusement développés et améliorés depuis 1850. Jusqu'à l'Union des deux Canadas, nos campagnes n'avaient connu que des modes de transport peu rapides. Mais depuis, les chemins de fer, la navigation à la vapeur, — celle-ci tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, — ont pris une extension considérable. Ce développement de nos transports ferroviaires et maritimes devait, après 1905, être accompagné d'une augmentation prodigieuse des automobiles. Tous ces

moyens de transport rapide ont eu pour effet d'abrèger les distances entre les divers centres agricoles du Dominion et de rendre bien plus faciles les relations d'échange entre nos campagnes et nos villes. Avec l'influence des transports rapides, il ne faut pas manquer de signaler celle de moyens plutôt récents de communication, tels que le télégraphe, le téléphone, (avec ou sans fil), et la poste rurale qui contribuent à disséminer chaque jour, dans plusieurs endroits du pays, des renseignements importants sur les cours des marchés.

Ce développement des communications, plus grand encore dans certains pays étrangers que chez nous, a favorisé beaucoup l'essor de la grande industrie et du commerce, provoquant, en définitive, des changements importants¹ dans l'organisation de la production agricole.

L'accroissement de notre industrie, si rapide depuis 60 ans, permet aux intermédiaires d'offrir à nos ruraux en matière d'outillage, d'ameublement, de vêtement, et même, trop souvent, d'alimentation, les articles les plus variés. La concurrence de ces produits des manufactures est presque toujours mortelle pour les industries domestiques si en honneur dans les fermes d'autrefois.

L'AGRICULTURE TEND VERS UNE SPÉCIALISATION RELATIVE

Une première conséquence de notre essor industriel et du perfectionnement de nos moyens de communication est de faire de chaque région ou pays agricole un

¹ La Construction de notre premier chemin de fer transcontinental et le développement de nos grandes minoteries, en favorisant les terres à blé de l'ouest, ont certainement contribué à réduire l'importance de la culture du blé dans le Québec.

centre de production plus ou moins spécialisé.² Et les habitants de ces régions tendent à se spécialiser de deux manières : 1o en discontinuant la production de plusieurs des choses nécessaires à leur propre entretien ou à celui de leurs familles ; 2o en ne s'adonnant qu'aux productions les mieux adaptées à leur milieu. C'est ainsi que l'agriculture perd chaque jour de son caractère d'occupation domestique pour devenir de plus en plus commerciale, et que, comme conséquence logique, le cultivateur dépend de plus en plus du monde extérieur.

Le phénomène de la spécialisation des régions agricoles est peut-être plus facile à constater dans les pays à population dense et à climats variés, tels que les pays d'Europe et les Etats-Unis.

Un agronome français, M. Henri Hitier, écrivait en 1913 :

« Dans tous les cas et pendant de longs siècles, l'agriculteur a tout d'abord cherché à établir sur son domaine, sur son exploitation, le système de culture qui lui permettait d'y récolter la plus grande partie des produits dont il pouvait avoir besoin pour l'entretien de sa famille ; non seulement le blé, le sarrasin ou le seigle nécessaires à faire le pain, le lait, la viande pour se nourrir, le colza, les noix ou l'olive destinés à lui donner de l'huile, le pommier ou la vigne dont il pouvait tirer sa boisson, mais encore le bois pour se chauffer, le lin, le chanvre, la laine, pour ses vêtements. Avant tout, il cherchait à produire « de tout » sur son exploitation.

Remarquons du reste que c'était jadis souvent une nécessité devant les difficultés de s'approvisionner au dehors de quelques-uns de ces produits indispensables.

Aujourd'hui cette nécessité n'existe plus. L'agriculteur peut se livrer à la production qui lui semble la plus avantageuse ; son système de culture peut être dirigé plus spécialement sur la production des céréales, sur la production de la

² Dans cet article il ne s'agit que d'une « spécialisation relative ». Les risques nombreux en agriculture et le caractère « saisonnier » de la plupart des opérations agricoles rendent la monoculture peu avantageuse pour le cultivateur.

vigne, sur la production fourragère et l'exploitation du bétail, sur la production maraîchère etc., etc.

La spécialisation des systèmes de cultures a pu devenir la règle pour un très grand nombre d'exploitations, elle est devenue la règle pour certaines régions; nous avons aujourd'hui en France, par exemple, des pays à céréales, ou dominant les cultures du blé, de l'avoine et de l'orge, telle la Beauce; des pays à herbages, où prairies d'élevage et prés d'embouche occupent presque toutes les terres, tels le Charolais, le pays de Bray, le Bazois, etc.; des pays à culture industrielle de la betterave, tels le Soissonnais, le Cambrésis, etc; des pays à vignes, tel le Bas-Languedoc; des pays à culture maraîchère, telle la plaine de la Durance, etc. Il en résulte entre la production des différentes régions de la France une solidarité de plus en plus étroite, pour arriver finalement à lui permettre de se suffire.

Enfin à l'heure actuelle, dans des pays entiers, prédomine un système de culture nettement spécialisé; l'Angleterre nous en fournit l'exemple le plus frappant. Les systèmes de culture y sont presque partout très nettement orientés en vue de l'élevage et de l'exploitation du bétail; dans la très grande majorité des fermes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, la plus grande étendue des terres est consacrée aux prairies et aux cultures fourragères.»

Aux Etats-Unis s'observe la même tendance à la spécialisation et l'on y remarque une zone du coton, une zone du maïs, une zone du blé, des régions d'élevage, des régions d'aviculture, des régions d'industrie laitière, des régions de culture fruitière, des centres de production maraîchère.

Dans notre jeune pays, bien que le climat y soit partout sévère et que notre population soit encore peu dense, il est facile de noter que l'agriculture varie beaucoup sur les divers points de notre territoire. Nous avons, entre Halifax et Vancouver, nos régions à fruits, nos régions à blé, nos régions à betteraves, nos régions à patates, nos régions à foin, ainsi que nos centres d'élevage ou d'industrie laitière.

La facilité des communications s'est accrue, au 19^e siècle, non seulement au Canada, mais dans tout l'uni-

vers, donnant ainsi un essor inouï au commerce international et suscitant une concurrence très vive entre les agriculteurs du monde entier.

Ceux-ci, dans quelque pays qu'ils vivent, n'ont plus qu'une alternative: celle de donner à leurs fermes l'organisation la plus efficace possible, tant sous le rapport de leur administration interne que sous celui de leurs relations avec le monde extérieur. Or la chose ne paraît pas facile à celui qui se rend compte des effets de la concurrence.

Entraînés, par les conditions modernes, aux conséquences d'une spécialisation relative, (la monoculture offre trop de risques), et en butte à une concurrence suivie, les agriculteurs doivent encore compter avec le climat, le sol et les conditions topographiques de leur milieu. C'est donc en organisant leurs fermes de manière à ce que celles-ci répondent à la fois aux exigences des conditions naturelles et à celles des conditions économiques que les agriculteurs trouvent à employer leur expérience, ainsi que leurs connaissances techniques ou économiques.

Les connaissances économiques peuvent éclairer les agriculteurs, surtout dans la solution de problèmes tels que ceux d'une bonne répartition de la main-d'oeuvre et des capitaux agricoles, de l'emploi du crédit, du choix et de la combinaison des différentes spéculations végétales et animales, des rendements à obtenir en vue de réaliser le profit net maximum, de l'étendue des entreprises agricoles, etc.

Chacun admet que la tendance à la spécialisation des fonctions économiques a pour effet d'accroître les liens de la solidarité entre les diverses catégories de producteurs. Or l'agriculteur n'échappe pas à cette loi. On

peut même dire que les cultivateurs, au lieu d'être toujours, comme autrefois, des « rois » quasi indépendants, sont de plus en plus à la merci du monde extérieur. C'est ainsi que les ruraux ont cruellement senti, entre 1921 et 1925, leur dépendance à l'égard des marchés. On a vu alors nos cultivateurs souffrir à la fois d'une crise de mévente dans l'écoulement du surplus de leurs produits, — les surplus de production sont fréquents sous les régimes économiques à base de spécialisation, — et d'une baisse trop lente dans les prix des objets manufacturés.

L'influence du monde extérieur sur l'agriculture, oblige nos habitants à savoir mieux acheter et mieux vendre, c'est-à-dire, au fond, à acquérir des connaissances économiques plus étendues.

Ces multiples connaissances économiques exigées de lui, l'agriculteur ne peut pas toujours les acquérir par lui-même. Il doit bien souvent compter sur le travail de spécialistes adonnés à l'étude des questions d'Economie rurale. C'est ce qui a été compris par les Allemands, les Suisses, les Danois, les Anglais et les Américains.

L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE RURALE EN EUROPE

On peut considérer comme fondateurs de l'Economie rurale le docteur Quesnay et ses disciples, les Physiocrates français du 18^e siècle. Ces hommes eurent, au dire de MM. Gonnard, Gide et Rist, une influence considérable sur l'opinion de leurs contemporains. Leurs écrits, dit-on, inspirèrent plusieurs des réformes administratives tentées en France à la veille de la Révolution.

Aujourd'hui les pays d'Europe les mieux organisés ³

³ La France possède dans ses Universités et dans ses grandes Ecoles d'Agriculture, de brillants et célèbres professeurs d'Economie rurale. Mais elle n'a encore aucune organisation perma-

sous le rapport des recherches en Economie rurale, sont la Suisse et l'Angleterre.

A la fin du 19^e siècle, l'agriculture suisse était menacée d'un oubli presque complet de la part des chefs de la Confédération. La patrie de Guillaume Tell s'industrialisait et voyait grossir très vite le nombre de ses prolétaires. Ces derniers réclamaient l'abaissement du coût de la vie et la hausse des tarifs douaniers, ceci dans le but de protéger uniquement l'industrie et les métiers. De telles réclamations inspiraient peu de confiance aux agriculteurs des 22 cantons. En même temps les paysans suisses se voyaient assaillis par la concurrence étrangère et contraints de changer leurs méthodes de production. Ils résolurent alors de se grouper, d'étudier leurs problèmes et de faire valoir leurs réclamations auprès des pouvoirs publics. En 1897 furent jetées à Berne, les bases de l'Union Suisse des Paysans. Le but de cette Union devait être de « soutenir et de sauvegarder les intérêts de l'agriculture ».

L'Union eut bientôt comme principal organe, le Secrétariat des paysans suisses. Ce bureau devait, d'après les fondateurs, être composé d'hommes « instruits dans la théorie et la pratique de l'Economie politique en général et de l'Economie agricole en particulier. »

Le Secrétariat constitue un Office central scientifique « chargé d'étudier la situation de l'agriculture suisse, de rechercher les moyens propres à la faire prospérer et de présenter des propositions visant à encourager la profession agricole. »

nente dévouée à l'étude des conditions économiques de son agriculture.

A part la Suisse et l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Pologne, le Danemark, la Suède et la Hongrie poursuivent aussi des recherches en Economie rurale.

Dès 1898, il était à l'oeuvre et collaborait à la préparation d'un recensement agricole. Depuis, il a orienté ses recherches vers l'étude de la comptabilité d'un grand nombre de fermes suisses.

Les recherches du Secrétariat des Paysans suisses visent à faire connaître les rendements exacts de l'agriculture. Elles doivent permettre aux gouvernants de connaître l'influence des conditions naturelles et des conditions économiques générales sur la situation de l'agriculture du pays.

Dans un rapport du Secrétariat on lit: « En groupant les domaines d'après leur étendue, les tendances de leur production, etc., on obtiendra des renseignements précieux sur la situation des grands et des petits propriétaires, sur l'influence des diverses branches de la production. » Les données du Secrétariat sur la valeur du sol sont de grande valeur pour les fins de taxation et de prêts hypothécaires. Les renseignements recueillis par le Secrétariat sont éminemment utiles pour l'enseignement de l'Economie rurale. Ils permettent d'indiquer aux agriculteurs suisses les vrais principes d'une organisation économique des fermes.

Un Institut de Recherches en Economie rurale a été fondé à Oxford en 1913. Son activité a surtout porté jusqu'à présent sur l'étude des prix de revient des produits d'un certain nombre de fermes. L'Institut reçoit d'abord des agriculteurs des séries de données portant sur :

- a) l'emploi de la main-d'oeuvre ;
- b) le coût des fumiers ;
- c) le coût des fourrages, des grains et des racines ;
- d) le coût des produits des animaux.

Par la comparaison de ces données, on essaie de découvrir les causes d'échec ou de réussite des agriculteurs, afin d'indiquer à ceux-ci la meilleure voie à suivre. L'Institut s'occupe aussi de publier des études monographiques sur l'agriculture de plusieurs comtés de l'Angleterre.

L'ÉTUDE DE L'ECONOMIE RURALE AUX ÉTATS-UNIS

Les premières recherches américaines en Economie rurale semblent avoir été entreprises au Nebraska vers 1893. On voulait déterminer le prix de revient de certaines cultures. Plus tard des études semblables étaient entreprises dans l'Illinois (1898) et le Minnesota (1902). En 1904 une chaire d'Economie rurale était fondée au collège d'Agriculture du Wisconsin. Six ans plus tard un Service de l'Administration de la ferme était établi à Washington. A cette date plusieurs études intéressantes avaient été publiées par des professeurs de collèges d'agriculture, sur les causes économiques des revenus ou des pertes des cultivateurs américains.

Après la guerre, en 1919, le service de Washington fut réorganisé et son programme de recherches reçut des développements considérables. Il a maintenant pour mission d'étudier, de concert avec les collèges d'Agriculture ou les stations expérimentales des différents Etats, les prix de revient des produits agricoles, l'organisation économique des fermes, le problème du crédit et de la main-d'oeuvre agricoles, l'histoire de l'agriculture, les marchés, la législation, les impôts, etc.

Chacune de ces questions est étudiée minutieusement dans tous ses détails. Ainsi les recherches sur l'organi-

sation économique des fermes portent sur les points suivants :

- a) Les influences déterminantes des systèmes de production agricole ;
- b) Le choix et la combinaison des différentes spéculations végétales ou animales ;
- c) L'étendue des exploitations agricoles ;
- d) L'emploi économique de la main-d'oeuvre ;
- e) Les avantages respectifs de la production intensive et de la production extensive ; l'assurance, les méthodes commerciales, l'emploi du crédit, etc.

Les méthodes employées par les Economistes américains sont l'expérimentation, les enquêtes, le contrôle des comptabilités, la statistique, l'étude de la géographie agricole et du développement historique de l'agriculture, les monographies.

Les Américains ne se contentent pas de poursuivre des études purement théoriques en Economie rurale, ils visent sans cesse à améliorer le sort de leurs cultivateurs. Ces derniers peuvent recevoir chaque semaine de Washington, par le « radio »⁴ ou par la presse, des renseignements sur la production agricole des pays qui font con-

⁴ Le « radio » rendra peut-être, avant longtemps de grands services à nos agriculteurs, Nous lisons récemment, dans un journal agricole de l'Ontario, qu'un cultivateur de cette province prétendait avoir économisé dans une seule vente d'animaux, grâce à des renseignements obtenus par « sans fil », une somme suffisante pour payer son « radio ». Le bureau d'Horticulture de Toronto a organisé ce printemps un service de renseignements météorologiques pour les producteurs de fruits du sud de l'Ontario. Ces renseignements, « irradiés », sont de nature à aider beaucoup les *fructiculteurs*, en indiquant à ceux-ci les moments propices pour les arrosages.

currence aux Etats-Unis sur les marchés internationaux. Ils sont encore à même de connaître les derniers cours des marchés et les prévisions les plus justes quant aux tendances de ces marchés.

On comprend que de telles recherches exigent un personnel nombreux et qu'elles ne peuvent pas se poursuivre sans l'aide matérielle du Gouvernement. Heureusement le travail des économistes américains pour l'agriculture est de plus en plus apprécié par les chefs de l'Etat. En 1925, le Congrès de Washington votait la loi Purnell. Cette loi permet de donner aux stations expérimentales les crédits voulus pour « payer les dépenses nécessaires aux recherches ou aux expériences portant sur la production, la préparation, la distribution et la vente des produits agricoles; pour faire des recherches approfondies en ce qui concerne l'établissement et le maintien d'une agriculture payante ainsi que l'amélioration de la vie rurale ».

La loi Purnell accorde à chaque station expérimentale américaine qui s'occupe de recherches en Economie rurale, en Sociologie et en Economie domestique, un crédit minimum annuel et spécial de \$20,000.00. Cette somme peut atteindre les \$60,000.00. En 1925, 45 stations expérimentales poursuivaient, de concert avec Washington, des travaux en Economie rurale. Les dépenses prévues pour ces seules études d'Economie devaient dépasser les \$300,000.00.

LE RÔLE DE NOS GOUVERNANTS

Le Canada exporte un surplus de produits agricoles. Ceci veut dire que nos cultivateurs rencontrent, sur les marchés étrangers, des concurrents qui, en plus d'être

favorisés par des climats souvent plus doux que le nôtre, sont mieux renseignés et mieux organisés.

Devant un pareil état de choses, nous avons le devoir de fournir à nos habitants les moyens d'acquérir la formation économique qui leur manque. Ce qu'il nous faut, c'est, à Québec, un office, bureau ou service qui ait pour fonctions d'étudier les conditions économiques de la production agricole dans la province, ainsi que celles du commerce des produits de la ferme, et de publier ensuite, dans les campagnes, les résultats de ces recherches. On suggère bien des remèdes pour améliorer le sort de nos cultivateurs, mais aucun d'eux ne vaudra beaucoup, si nous ne savons jamais où nous en sommes et si nos habitants n'acquièrent pas la formation professionnelle indispensable aujourd'hui pour gagner les batailles économiques.

Les travaux d'un tel service, facilités par une classification rationnelle de nos sols, pourront être particulièrement utiles aux agronomes du Québec. Ces hommes ont besoin d'adapter de plus en plus leurs activités aux conditions économiques de leurs milieux respectifs. C'est dire qu'ils ont un pressant besoin de données précises sur l'Economie rurale de leur comté.

Comme en Suisse, comme en Angleterre et comme aux Etats-Unis, les travaux de notre service de l'Economie rurale pourront aussi éclairer les chefs de l'Etat et ceux qui se donnent comme les guides de l'opinion publique. Ce monde, toujours animé des meilleures intentions, comprendra mieux la complexité des questions agricoles, en étudiant les enquêtes de nos spécialistes.

S'il y a danger qu'un tel service soit un jour atteint du « mal de la bureaucratie », on pourra prévenir ce mal en suivant l'exemple de la Suisse, où le Secrétariat est

en contact étroit avec l'Union Suisse des Paysans, et en demandant la collaboration de l'Union Catholique des Cultivateurs.

En Suisse le Secrétariat des paysans a toujours évité « de s'enlizer dans la bureaucratie ». Pour cela il s'est tenu en contact étroit avec la pratique, avec les agriculteurs et avec les associations agricoles affiliées à l'Union Suisse des Paysans. « C'est à leur contact étroit avec la pratique, lit-on dans un rapport, et au fait qu'ils se sont implantés partout que l'Union et le Secrétariat doivent d'être considérés à juste titre comme les véritables représentants de la classe paysanne. C'est à ce titre que leurs travaux, leurs vœux et leurs postulats trouvent l'accueil qui leur est réservé »; c'est à ce titre aussi qu'ils sont souvent parvenus à régler certains différends survenus entre les divers groupes ruraux des 22 cantons.

Le jour où notre classe agricole comprendra le problème économique aussi bien que celles des pays qui lui font concurrence, on verra s'arrêter la « fuite de notre capital humain ». Car, ce jour-là, nos habitants, les plus tenaces, les plus « travaillants » et les plus « ménagers » des Canadiens, seront redevenus les maîtres chez eux.

Charles GAGNÉ,

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, juin 1926.

OUVRAGES CONSULTÉS :

- Economie rurale*, par E. Jouzier. Paris 1920.
Systèmes de culture et assolement, par Henri Hitier. Paris 1913.
L'Agriculture, par E. Leconteux.
Comment exploiter un domaine agricole, par R. Vuignier.
Les Officiers de Comptabilité agricole dans les divers pays, Publication de l'Institut International d'Agriculture. Rome 1920.
Farming Costs, par C. S. Orwin. Oxford 1921.
What is Farm Management, par W. J. Spillman. Washington 1913.
Journal of Farm Economics, Janvier 1926.
L'Union Suisse des Paysans, 1897-1922. Brougg 1922.

BALTUS LE LORRAIN

par René Bazin ¹

Dans « Baltus le Lorrain », nous trouvons un drame domestique et un drame politique.

Le drame domestique est un des plus émouvants qu'on puisse imaginer.

En 1914, Jacques Baltus et sa femme Marie n'avaient, avec leur fille Orane, qu'un fils de seize ans, Nicolas. Seize ans, c'est-à-dire trop jeune pour une guerre que l'on prévoyait courte. Mais, deux ans après, la guerre durait encore et Nicolas était appelé sous les drapeaux allemands. Du moins, l'envoyait-on, par défiance, sur le front russe et pouvait-il se réjouir, avec ses parents, de n'avoir pas en face de lui et contre lui ces Français parmi lesquels il avait jadis rêvé de prendre place.

Ce n'était encore qu'un répit. Verdun, mangeuse d'hommes, devait attirer à elle et garder le petit Lorrain aux cheveux blonds qui avait juré de ne pas tirer une seule balle sur les Français.

Que devint-il au juste? Nul ne le sut jamais et ne pouvant certifier sa mort, on le porta « disparu ».

Sur le sens de ce mot, Baltus et sa fille ne se firent pas illusion. Aussi bien leurs démarches n'aboutirent-elles jamais qu'à leur rappeler cette horreur: des centaines de mille hommes morts sans laisser de trace, déchirés, écrasés, pulvérisés.

Mais il y a des évidences qui ne peuvent rien contre un espoir maternel. Pour Marie Baltus, Nicolas restait

¹ Un vol. in-16. — Paris, Calmann-Lévy.

vivant. — Où? Elle l'ignorait. — Pourquoi tardait-il à revenir? Elle ne le savait pas davantage. Mais elle inventait des raisons, des prétextes; et, d'avance, elle pardonnait à l'enfant distrait ou ambitieux qui la faisait souffrir.

Peu à peu, sa pensée se fixa, se fit manie et presque folie. Folie intermittente, d'ailleurs, à la fois douloureuse et consolante. Marie restait capable de veiller aux choses du ménage, de s'associer un instant à la pensée, aux sentiments des siens, de leur laisser dans son coeur leur place légitime. Mais le maître de sa vie, c'était désormais Nicolas.

Et voici que, de la folie même, l'amour maternel fait une touchante merveille. Son fils, son doux enfant blond reviendra. Marie en est certaine. — Quand? par où? Elle l'ignore. — Mais pour hâter, pour faciliter son retour, elle entreprend, tous les deux ou trois jours, une étrange promenade à travers les champs et les bois. Elle part, comme une mendiante, portant sur son dos un gros sac lourd. Mais au lieu de quémander du pain, c'est elle qui en distribue. Sur le socle des calvaires, sur les branches basses des arbres, elle dépose pieusement de beaux morceaux de pain doré; dessous, elle cache un billet. Celui qu'elle attend y lira son amour impatient et, fort du viatique maternel, il accourra bien vite se jeter dans ses bras.

Ainsi vagabonde dans la forêt et dans son rêve, celle qui est devenue pour tous « Marie-au-pain », mais dont jamais un sourire railleur n'insulta la douce et pitoyable déraison.

Sa fidélité, d'ailleurs, aura sa récompense. Récompense illusoire et véritable à la fois, et dont les siens connaîtront seuls l'amertume.

Un matin, rien qu'à voir près de son lit, Baltus souriant, visiblement avide de confiance, rien qu'à entendre prononcer le nom d'Orane, elle devine que l'amour a fait chez eux son entrée ; et pendant quelques instants, près de son mari d'abord, puis à côté de sa fille, elle goûte une joie sereine où s'épanouit sa sagesse lorraine autant que sa tendresse maternelle.

Elle n'oublie pas pour cela l'absent ; et, bien vite, elle va lui porter le message qui l'appellera aux noces de sa soeur.

Elle pense si obstinément à lui qu'elle se représente mal l'autre jeune homme qui sera bientôt le mari d'Orane, à elle, son beau-fils ; et c'est une attention de ce brave Mansuy qui va lui procurer l'illusion suprême.

De la petite ville voisine où ils sont allés acheter leurs « cadeaux », les fiancés téléphonent à Marie ; Orane d'abord, puis Mansuy ; sa fille et... son fils. Et parce que, à son pressant appel, le jeune homme commet la gentille imprudence de répondre « Maman », Marie sent son coeur se déchaîner, pousse un cri, et doucement glisse à terre pour ne plus se relever...

Que les sceptiques ne se hâtent pas de sourire et de murmurer : mélodrame ! Sans doute un tel sujet prêtait-il à de faciles et gros effets. Mais le talent de M. Bazin, ignore les habiletés vulgaires, comme les subtils artifices. Savant et sûr, son art n'est pas moins discret ; et l'admirable, ici, c'est qu'avec une extrême simplicité de moyens, une mesure, une réserve impeccables, le romancier nous donne tout ensemble le sentiment de la plus exacte réalité et de la grandeur tragique.

Touchante et noble comme une héroïne de légende médiévale ; pareille aussi à tant de femmes d'aujourd'hui.

d'hui, épouses, mères, fiancées en deuil, Marie-au-pain est une figure inoubliable. De la nouvelle ou du court roman dont elle eût été le centre, elle eût fait, elle seule, une oeuvre rare.

Elle n'est ici, qu'un des acteurs ou plus exactement qu'une des victimes d'un plus vaste drame. Ce drame, nous l'étudierons tout à l'heure. La campagne où il se déroule, les paysans qui le vivent, méritent de nous arrêter un instant.

On sait quel paysagiste est Bazin et, pour ne parler que de la France, quelle place tiennent dans son oeuvre, la plaine et les vallons d'Alsace, les collines et les fleuves lyonnais, le bocage vendéen, la douceur angevine et la Loire sinueuse. La Lorraine plus brumeuse, plus rude aussi, se prêtait moins peut-être aux descriptions complaisantes. Et puis comment s'arrêter longuement à la beauté des choses devant l'angoisse des âmes? Cependant, et puisque nous vivons au milieu d'elles, il faut bien leur faire leur place dans les récits humains. L'auteur de Baltus n'y a pas manqué; et, pour nous en tenir à un simple exemple, voici le paysage nocturne où, pour la première fois, pour la dernière aussi, nous voyons ensemble: Marie, Jacques et Orane Baltus avec Mansuy: « La femme, fatiguée de la longue course dans la forêt, boitait un peu, tout à côté de son mari. En avant, Mansuy allait, balançant la lanterne, et éclairant le sentier quand il y avait une pierre ou un tournant. Orane était près de lui.

« On ne les entendait ni marcher, ni parler, ces quatre voyageurs dans la nuit, car ils se disaient seulement des mots à voix basse, et l'herbe, et l'humidité de la terre assourdisaient le bruit des pas. Au-dessus d'eux,

les étoiles luisaient, voilées de brume. C'était la nuit de printemps qui mouille les germes entr'ouverts et les premières feuilles, plus douce que la pluie, et plus lente. »

On voit la manière discrète et pénétrante de l'écrivain : sa connaissance exacte des choses, sa finesse de perception, sa sensibilité délicate.

Ces qualités nous les retrouvons à toutes les pages rustiques du roman. Car nous avons isolé l'histoire de Marie-au-pain pour en mieux dégager le pathétique ; mais autour de Marie vivent sa maison, l'école, le village, et à une demi-lieue de là, la Horgne-aux-Moutons, maison paternelle des Baltus. Je dis *vivent* ; oui, les choses et les gens.

Les gens, ce sont les gamins de l'école ; disciplinés par le maître, certes, mais toujours prêts au bavardage, au bruit, au désordre ; — c'est la petite Madame Poincignon, boulangère souriante, pointue, petite mouche élégante et méchante ; c'est M. le Maire autoritaire, brutal et surnois ; c'est Glossinde, la vieille servante de la Horgne, fidèle, laborieuse, exigeante, silencieuse et au besoin courageuse même contre son maître ; c'est Orane, d'abord simple profil perdu dans la demi-obscurité du soir, puis silhouette délicate au seuil de sa maison, enfin paraissant bien de face au grand jour de ses fiançailles, avec ses yeux francs à la fois et secrets, son sourire sûr, ses paroles rares, prudentes, simples et portant loin ; ce sont surtout les trois Baltus : Léo, le maître de la Horgne ; Jacques, l'instituteur ; et Gérard, l'abbé, dit l'Asseuri.

Ces trois Baltus, quels beaux types de paysans lorrains ! Aussi loin des bergers florianesques que des bru-

tes naturalistes. Rudes, tous trois; ayant chacun leurs défauts ou leurs faiblesses; le cultivateur, quelque âpreté au gain; l'instituteur, un désarroi momentané devant une menace administrative; le curé, un grain d'orgueil familial. Dame, un Baltus!... Mais tous trois si courageux au travail, de vie si droite, de foi si généreuse au service de la France et de Dieu! — Et pas de vertu conventionnelle, pas d'héroïsme livresque. Capables de violence et de faiblesse, ce sont bien des hommes, surtout les deux premiers; et, si le troisième les dépasse, il le doit à ce sacerdoce qui purifie, élève et fortifie, sans, pour cela, supprimer la nature.

Voulez-vous voir surgir, même chez l'instituteur, même chez le prêtre, l'homme de la terre? — Lisez le chapitre VIII, *Le conseil à la Horgne*. Dans le silence de la nuit, bien à l'écart, les Baltus discutent avec anxiété de l'avenir de leur pays. On frappe à la porte: le maître valet vient chercher son patron, pour « la vache noire qui va vèler ». (Vous voyez d'ici le parti, qu'un naturaliste eût tiré de cet incident. C'eût été à frémir!) En l'absence de Léo, la conversation se poursuit, grave, passionnée, tragique. Mais voici de retour le maître de la ferme, et aussitôt, s'engage ce dialogue tout rustique:

« Mes enfants, c'est une génisse!

« — Ça vaut mieux pour l'étable, dit l'abbé en se retournant.

« — Est-elle jolie au moins? demanda Jacques.

« Le fermier fit claquer sa langue.

« — Toute mignonne, bien faite, tachetée comme une pomme, là et là.

« L'homme touchait ses deux flancs.

« — Même elle a une petite tache sur le front.

« — Bon signe, répondit Jacques; elles sont laitières, d'habitude, quand elles ont l'étoile.

« Les deux frères cadets serrèrent les mains de l'aîné, qui rabattit, sur son poignet, la manche de sa chemise et la manche de sa veste qu'il avait relevées en parlant. »

Un peu plus tard, encore, et leur discussion close, les trois frères, fermier, instituteur, prêtre, ne sont plus que trois braves terriens savourant, avec le valet Mansuy, un bon verre de vin chaud.

Pour les avoir vus dans leur humanité simple et vraie, nous acceptons mieux ensuite la distinction, la noblesse qu'en leurs âmes bien nées développa une éducation française et chrétienne. Et quand, s'étant séparés, l'instituteur et le prêtre, échangent, sous le ciel étoilé, ces adieux chantant :

— Allohé pour le voyageur! Allohé! Allohé!

.....
— Allohé pour l'abbé Gérard!

.....
— Allohé pour les bons Lorrains!

.....
— Allohé pour la nuit très douce!

.....
— Allohé pour la France aimée! Allohé! Allohé!

nous cédon's au charme et, sans oublier plus qu'eux la dure réalité toute proche, notre âme s'épanouit, avec la leur, dans la grande paix nocturne.

Réalisme poétique, délicatesse vigoureuse, simplicité éloquente, parfois pathétique et profonde, voilà donc ce qui constitue l'art de René Bazin, peintre des choses

rustiques et des âmes populaires. Lisez encore les scènes où paraît Orane ; vous en jugerez vous-même.

Pour nous, il nous faut aborder le drame politique qu'ignora Marie-au-pain, mais dans lequel sont engagées toute la vie et l'âme même de Jacques Baltus.

* * *

Ce drame, douloureux autant qu'imprévu, c'est la réintégration des provinces reconquises dans l'unité française, drame imprévu, si, des deux côtés de la frontière, deux ou trois générations ne vécurent que pour cette réunion ; et si la victoire libératrice déchaîna, avec une joie délirante, des espoirs illimités.

Pourtant, on ne vit pas impunément loin les uns des autres ; victorieuses du temps et de la distance, les plus loyales fidélités s'usent quelquefois dans les rencontres journalières, qui ne vont pas sans surprises, sans froissements, sans heurts. Qu'un lourdaud commette une maladresse, et les frères, hier dans les bras l'un de l'autre, ne se reconnaissent plus ; les inquiétudes surgissent les soupçons, les paroles vives, les répliques blessantes, les menaces de rupture. C'est, au coeur de chacun, la déception amère ; c'est, pour le public, le scandale, dont se réjouissent les envieux.

Ces accidents, ces souffrances, convenait-il d'en faire l'objet d'un roman ? N'était-ce pas leur assurer une publicité fâcheuse ? — N'était-ce pas les simplifier et, à la fois, les grossir ? Et, par là même, aggraver, prolonger le conflit ?

René Bazin est d'esprit trop délié, de coeur trop droit, pour n'avoir pas prévu l'objection. S'il a passé outre, c'est sûrement pour de bonnes raisons.

Qu'a-t-il fait que répéter ce qu'ont révélé depuis des mois les journaux de tous les partis? — La prudence consiste-t-elle à ne pas voir un malaise évident, et qui peut devenir une maladie grave? — N'y a-t-il pas des circonstances, au contraire, où un diagnostic courageux, un avertissement sévère sont la condition première du salut?

D'ailleurs, comment refuser à un patriote inquiet cette liberté de penser et d'écrire que revendiquent si bruyamment les anarchistes de tout poil, — et qu'on leur dispense si largement?

Mais ce ne sont là, pour ainsi dire, que raisons extérieures et accessoires. Ce qu'il faut comprendre, ce qu'il faut sentir, c'est l'esprit qui anime René Bazin. Certes son livre est douloureux; et les sots, les jaloux aussi ne manqueront pas de l'exploiter contre notre pays. Et pourtant!...

Oui, M. Bazin est sans pitié pour les adversaires de sa foi; oui, à Léo, à Jacques Baltus, il prête des paroles injurieuses, une attitude violente et, au moins, des pensées de révolte. Mais, remarquez bien ceci, il leur oppose deux grandes forces: l'intérêt populaire et la sagesse confiante du prêtre.

Quand, dans la chambre haute de la Horgne, Léo Baltus a crié sa colère, Glossinde, l'humble servante, prend contre lui la défense du pays aimé. Invoquant le proverbe « N'est pas beau ce qui est beau, mais est beau ce qu'on aime », elle ajoute: « Moi, je l'ai connue par vos parents, la France, et par les miens, et je l'aime. Excusez-moi. »

« N'est pas beau ce qui est beau, mais est beau ce qu'on aime. » — Parole profonde, parole féconde, dans sa naïveté... Parole qui pourrait devenir dangereuse

aussi, je le sais bien ; car il y a des êtres aimés qui ne méritent pas l'amour.

Mais, justement, la France mérite toujours d'être aimée ; et à la protestation toute sentimentale de la vieille servante, s'ajoute la protestation clairvoyante, raisonnée, du prêtre historien.

Indigné, inquiet, désespéré, Jacques Baltus appelle à l'aide son frère l'abbé. Celui-ci comprend et compatit ; bien plus, il interdit à son aîné toute abdication de sa foi devant la politique. Mais il lui interdit également la révolte et le désespoir. Rien, jamais rien contre la France. Car elle n'a pas seulement pour elle son passé, ce passé merveilleux que le prêtre et l'instituteur évoquent d'un même coeur sur cette terre des Guise ; elle n'a pas pour elle seulement son présent si riche de piété, de vertus, de dévouement ; elle a pour elle l'avenir. Ecoutez plutôt :

« Ne blasphème pas ! Tu ignores de quelle créature, infiniment plus malheureuse, tu es tenté de parler injustement. Elle aussi, elle a perdu ses enfants ; elle aussi, elle est victime d'une folie qui sera guérie... Si tu pouvais connaître son coeur comme tu connais celui de Marie. Il est tout noble, va ! on ne l'a pas encore gâté. Dieu la regarde en pitié. Elle est pécheresse. Mais nous ne pouvons énumérer non plus tous les services qu'elle a rendus à la miséricorde quêteuse de mérites ; sa vocation ne lui a pas été enlevée ; elle demeure l'unique, la nécessaire, au fond la bien-aimée ingrate, destinée au pardon à cause des saints qu'elle a enfantés pour le monde entier... Jacques, je te dirai ma foi la plus profonde après celle de l'Évangile : Dieu s'est interdit de laisser périr la France, puisqu'il n'a préparé aucune nation qui la puisse remplacer... »

Dans la bouche d'un prêtre, quelle valeur ne prennent pas de telles paroles, et comme elles éclairent la pensée profonde du romancier.

Leur sens, leur portée, Jacques l'a comprise aussitôt. Confesseur opiniâtre et, s'il le faut, martyr de sa foi, l'instituteur restera un défenseur non moins fidèle, non moins généreux de sa patrie. A la veille peut-être de quitter ses élèves, il leur dicte son « testament » :

« Ne jugez pas un pays sur le premier homme de son peuple que vous rencontrez, ni d'après le premier journal que vous lisez, ni selon les commères, qui remplacent trop souvent le savoir par l'invention. Ne le condamnez pas, parce qu'il a commis une erreur, ou deux, ou même plus. Etudiez son histoire. Voyez s'il a toujours eu des saints chez lui, car alors les pauvres y sont aimés; s'il a encore aujourd'hui des saints parmi ses hommes et ses femmes, car alors on peut tout espérer de lui; s'il ne tient pas trop à l'argent, s'il est plus facile qu'un autre à tromper par de belles paroles, car alors il y a des chances pour qu'il soit chevalier. C'est ce que nous faisons, en étudiant l'histoire de France, notre patrie retrouvée... La France a besoin de sa Lorraine, comme la Lorraine a besoin de la France. Vous l'aimerez mieux si vous la comparez. Servez-la, et elle sera meilleure encore... »

En vérité, si dur pour certaines choses et certaines gens de France, ce livre se termine, en l'honneur de la France elle-même, comme un hymne d'admiration fervente, de pieux amour, et d'invincible espérance.

Il faudrait plaindre ceux qui, pour l'exploiter, devraient d'abord en défigurer l'intention première et la pensée profonde.

Gaillard DE CHAMPRIS.

LES "PATRIOTES" DE 1837 ET LES CHATIMENTS DE L'ÉGLISE

(TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE)

De quels motifs s'inspira, en 1837, la conduite de Mgr Lartigue et de Mgr Bourget? L'on ne saurait imputer à ces évêques, un zèle indiscret de courtisans. Peu d'hommes, en leur temps, ont su, comme eux, se tenir debout devant le pouvoir. Dans son Mandement de 1837, Mgr Lartigue pouvait dire en toute vérité : « Vous savez... que nous n'avons jamais rien reçu du Gouvernement civil, comme nous n'en attendons rien que la justice due à tous les Sujets Britanniques; et nous rendons témoignage à la vérité quand nous attestons solennellement que nous vous parlons ici de notre propre mouvement, sans aucune impulsion étrangère, mais seulement par un motif de conscience. » Au reste, qu'on veuille relire ce Mandement en entier. Il marque presque une nouvelle manière dans le style épiscopal au Canada. Quelle différence, par exemple, entre l'attitude de Mgr Lartigue commandée par le seul amour des principes, et le loyalisme autoritaire et presque agressif de Mgr Plessis, bousculant volontiers les sentiments du peuple. Sous la plume de l'évêque de 1837, pas un mot de justification pour le régime du conquérant, pas un mot d'éloge pour le « gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre ».

L'évêque de Montréal ni son coadjuteur n'ennuient les curés qui, pendant l'agitation, suppriment aux offices le chant du *Domine salvum fac regem*. En revanche, Mgr Bourget reprend vertement ceux qui lisent en chaire les proclamations du gouverneur ou font prêter avec

trop de zèle le serment de fidélité.¹ Lorsque l'évêque de Québec, plus complaisant à l'égard du pouvoir, offre les services du clergé paroissial pour la diffusion des proclamations de lord Durham, Mgr Lartigue avertit son collègue que si l'évêque de Québec a eu ce dessein, il ne s'ensuit pas que l'évêque de Montréal aura la même envie.² Il ne plaît guère à Mgr Lartigue de se faire le héraut du gouvernement, et il en avertit Charles Buller. Ses Mandements du temps de l'insurrection, écrit-il, au secrétaire de la mission Durham, doivent « leur principal effet » à ce qu'il a pu dire « avec vérité », à ses diocésains, « qu'ils sortaient de son propre mouvement... sans aucun espoir de la part des hommes ». ³ Mgr Bourget donnait ce sévère avis à M. de la Mothe, curé de Sainte-Anne de Bellevue: « Vous connaissez trop bien les règles de l'Eglise pour lire en chaire la Proclamation de son Excellence que vous m'avez adressée... Vous respecterez votre caractère de prêtre, en ne vous portant point pour un crieur ou héraut du civil... » ⁴ Que nous voilà encore loin du temps où l'on prescrivait la lecture en chaire d'une des plus coléreuses proclamations de Craig! Et que d'attitudes ou de paroles de même nature, il serait facile de rappeler! Lorsqu'arrive à Montréal la proclamation pour l'avènement de la jeune reine Victoria, les cloches sonnent à Notre-Dame; elles ne sonnent point à Saint-Jacques, résidence de l'évêque. ⁵ Un jour que l'évêque de Québec fait parvenir à Mgr Lartigue un

¹ Mgr Bourget à M. de la Mothe, 11 déc. 1837; Mgr Bourget à M. Porlier, 28 mars 1838.

² Mgr Lartigue à Mgr Turgeon, 6 juin 1838.

³ Mgr Lartigue à Charles Buller, 9 juin 1838.

⁴ Mgr Bourget à M. de la Mothe, 11 décembre 1837.

⁵ Mgr Lartigue à Mgr Signay, 17 août 1837.

bulletin de souscription pour un monument à Wellington, l'évêque de Montréal répond de sa plus belle plume : « Tout ce que j'ai à faire dans cette souscription, est de ne rien faire. »⁶

Qui ne sait, du reste, que les deux évêques de Montréal sont alors plutôt mal en cour, impuissants, par exemple, à faire sortir de prison M. Blanchet, qui devra son élargissement à Saint-Sulpice?⁷ N'est-ce pas enfin Charles Buller qui a décerné à Mgr Lartigue ce brevet de médiocre loyalisme : « Sous un bon et paisible évêque, le clergé du diocèse de Québec était loyal et bien disposé; celui du diocèse de Montréal, sous l'influence de son évêque Lartigue, donna souvent à soupçonner de n'être pas en de très bonnes dispositions. »⁸

Il faut le noter, aussi bien, puisque l'occasion s'en offre : le reproche de courtoisnerie à l'égard du gouvernement, non seulement les évêques de cette époque, mais l'ensemble du clergé ne l'a pas mérité. Quelques prêtres ont pu déployer un zèle trop officieux, confondre le respect de l'ordre avec le sentiment *chouayen*. Ils restent de rares exceptions. Au *Courrier des Etats-Unis* et à l'*Indicateur*, autre journal américain, qui avaient accusé de servilisme le clergé du Bas-Canada, le *Canadien*,

⁶ Mgr Lartigue à Mgr Signay, 14 avril 1838.

⁷ « Vous ne devez pas ignorer que je me suis intéressé pour vous en divers tems auprès de Lord Gosford et de l'administrateur actuel de la Province; mais il paraît que le tout a été en vain. Il m'a semblé qu'il serait à propos d'empolyer en votre faveur des intercesseurs plus efficaces que nous, qui apparemment n'avons pas rendu assez de services à la cause royale; et, pour cela, je me suis adressé à Mr le Supérieur du Séminaire qui m'a promis que dès aujourd'hui, il allait faire ses efforts pour votre élargissement, ou votre cautionnement en cas de procès. (Mgr Lartigue à M. Blanchet, 9 mars 1838.)

⁸ *Archives du Canada*, Lord Durham's Papers, p. 346.

rarement flatteur, ripostait le 7 février 1840 : « Nous ne cacherons pas qu'il s'est trouvé quelques membres de notre clergé qui, dans les derniers troubles, ont plutôt joué le rôle d'ennemis jurés de leurs ouailles, que celui de consolateurs et de protecteurs ; mais c'est le très petit nombre, et le pays n'a qu'à se louer de la conduite du corps entier, et à regretter aujourd'hui que les exhortations des Chefs de l'Eglise du Bas-Canada n'aient pas eu l'effet d'empêcher l'insurrection d'éclater en 1837, quoique tout le monde ne soit pas prêt à souscrire à la doctrine de l'obéissance passive qui était prêchée dans ces exhortations... Si le clergé catholique eût été l'instrument aveugle des oppresseurs du pays, il y a longtemps que les derniers vestiges de notre nationalité seraient disparus. »

Mgr Lartigue et Mgr Bourget ne se laissèrent guider, en ces heures graves, que par un inviolable attachement à la doctrine et un très haut sentiment de leur responsabilité d'évêque. Ce qui les préoccupe dans l'insurrection, ce qui les blesse, ce n'est pas la faute politique, mais la faute morale. « Nous ne vous donnerons point notre sentiment, comme citoyen, sur cette question politique », écrit Mgr Lartigue, « mais la question morale... étant de notre ressort et de notre compétence, c'est à votre Evêque à vous donner, sans doute, toute instruction nécessaire sur cette matière... »⁹ Nulle part, dans leur correspondance avec les curés ou les fidèles, il n'apparaît que d'autres vues les préoccupent. Nulle part ils ne demandent l'obéissance et le respect de l'ordre, au nom de la gratitude à l'égard du gouvernement. Toujours la vue morale inspire l'exhortation, comme en cette lettre

⁹ *Mandements... pour le diocèse de Montréal*, I, pp. 15-16.

de Mgr Bourget au curé de Saint-Esprit : « Je pense que vous feriez bien dans vos prêches de leur rappeler les dispositions et la doctrine du mandement du 24 octobre et de leur expliquer clairement que les sujets ne peuvent, sous peine de péché mortel, se révolter contre le Gouvernement établi... ; qu'on ne peut être absous et recevoir aucun autre Sacrement, sans faire un énorme sacrilège, tant qu'on est résolu à se révolter à la première occasion favorable, qu'aucune raison quelconque ne saurait justifier une insurrection, puisque l'Eglise a toujours décidé que c'était un crime... »¹⁰

Mgr Bourget qui parle ainsi, voit dans les évêques « des sentinelles placées en des lieux élevés pour découvrir de loin l'ennemi », et leur devoir de vigilance est tel que « si quelqu'un périt pour n'avoir pas été averti de ce danger, on en demandera compte à ceux qui faisaient la garde. »¹¹

La garde, on dira que ces évêques de 1837 la montent avec une vigilance trop inquiète, qu'ils entendent mal la doctrine, que leur zèle va jusqu'à la déformer ? Mais tout d'abord, interprétation trop sévère et déformation sont-elles bien une même chose ? Puis, y eût-il déformation, convient-il d'en paraître si scandalisé, en un pays où les études ecclésiastiques se font alors péniblement, comme toutes les autres, et où la rareté des bons théologiens et des bons canonistes n'est peut-être pas entièrement imputable à l'Eglise ?

La sévérité de ces hommes n'est pas telle, d'ailleurs, qu'elle n'admette aucun tempérament. Aux curés qui ont reçu en retard le mandement de 1837, ils conseillent

¹⁰ Mgr Bourget à M. Bellenger, 5 décembre 1837.

¹¹ Mgr Bourget à M. M. Blanchet, 7 nov. 1837.

d'en omettre lecture, si le peuple en doit être aigri plutôt qu'instruit. Toujours, les curés devront s'abstenir de commentaires irritants, persuadés plutôt que, « sans trahir leur devoir », ils « gagneront mieux leurs ouailles par un esprit de paix que par un excès de zèle ». ¹² Contre les « patriotes » coupables, Mgr Bourget admet toutes les circonstances qui diminuent ou suppriment la faute. « Il faudrait être plus indulgent », écrit-il, « pour ceux qui ont été enduits en erreur, v. g. qu'on a commandés de la part de la Reine. » ¹³ Prend-il fantaisie aux autorités civiles de faire exhumer un mort qu'elles estiment n'avoir pas mérité la sépulture chrétienne? « L'homme est inhumé », répond Mgr Bourget, « il le faut laisser dormir en paix. Le Gouvernement n'a rien à voir sur la sépulture ecclésiastique. . . » ¹⁴

C'est qu'à leur attachement pour la doctrine et à leur sentiment des responsabilités, se joint, dans l'âme de ces évêques, un profond amour de leur peuple. Mgr Lartigue se prévalait hardiment de son patriotisme: « Nous ne saurions. . . vous être suspect sous aucun rapport », disait-il dans le Mandement de « fidélité »; « comme chez vous le sang Canadien coule dans nos veines. Nous vous avons souvent donné des preuves de l'amour que nous avons pour notre chère et commune patrie. » Qu'on n'attribue pas à de l'indifférence pour les maux de leurs compatriotes leur souci de ne point s'immiscer dans la politique. Lorsqu'il faut corriger le mauvais effet du premier Mandement, en hâte ils font signer par le clergé une requête à la reine et au parle-

¹² Mgr Lartigue à M. Amiot, 8 nov. 1837.

¹³ Mgr Bourget à M. Prince, 9 déc. 1837.

¹⁴ Mgr Bourget à M. Girouard, 5 déc. 1837.

ment anglais où les droits de leurs concitoyens sont revendiqués. L'idée n'est pas d'eux; ils n'ont que plus de mérite à la prendre sous leur protection et à s'en constituer les apôtres. Quel zèle ne déploie pas Mgr Bourget pour obtenir des signatures, pour stimuler les tièdes et les découragés! Lorsqu'après les malheurs du Richelieu, le promoteur même de la requête, M. Prince, vient tout près d'abandonner manche et cognée, rien de ce défaitisme ne peut atteindre le coadjuteur de Montréal. Il n'admet point qu'on se courbe devant le vainqueur, dans la seule attente du châtement. « Il y a toujours une réponse à donner, écrit-il, à ceux qui objectent qu'on ne peut demander que *justice* soit faite à un peuple qui est en révolte, et qui, au lieu d'exiger le redressement de ses griefs, ne peut tout au plus que demander humblement son pardon; si sur une population de 500,000 âmes, quelques centaines d'individus se révoltent, ce ne peut être pour le Gouvernement une raison de châtier toute une province, et loin de refuser *justice* à ceux qui sont demeurés fidèles en résistant aux mauvais exemples de leurs concitoyens, c'est une raison de plus pour la leur faire. »¹⁵ Et cette requête, dira-t-on, qu'elle manque de courage? Les évêques et le clergé sollicitent « tout ce que la justice et la générosité d'un gouvernement paternel... permettent d'espérer de droits »; et ils supplient qu'on éloigne, « autant que possible, les obstacles qui retardent la prospérité du pays. »¹⁶

Les deux évêques se décident-ils enfin, la mort dans l'âme, à frapper les insurgés, ils le font, sans doute,

¹⁵ Mgr Bourget à M. Prince, 9 déc. 1837.

¹⁶ Archives de l'Archevêché de Montréal.

principalement par aversion de la faute morale. Leur conviction loyale est « que ceux qui meurent les armes à la main contre leur Souverain, sont réprouvés de Dieu et condamnés à l'enfer ; et que l'Eglise a tellement horreur de ce crime qu'elle refuse d'enterrer dans les cimetières ceux qui s'en rendent coupables ». ¹⁷ Mais ils frappent aussi pour circonscrire le désastre dont ils ont mesuré l'effrayante menace. N'ayant pu empêcher les premières hécatombes, ils veulent du moins en prévenir de nouvelles, sauver les vivants, c'est-à-dire ces pauvres paysans aveuglés que de mauvais chefs entraînent à d'inévitables boucheries. Mgr Bourget n'a pas craint d'écrire au curé de Boucherville : « Je crois que cette rigueur est propre à faire ouvrir les yeux à ceux qui veulent s'aveugler et *qu'en traitant durement les cadavres des morts, on sauve les vivants.* » ¹⁸

Parole d'une éloquence un peu dure peut-être, mais parole de grand homme et de grand évêque.

Lionel GROULX, ptre.

VARIATIONS, par Mlle Georgette Gilbert.

Le public est bien un peu fatigué des chroniques et des chroniquettes. Si l'on aime à les lire au jour le jour, quand elles ont du style et sont de bonne pensée, l'on aime moins les voir réunies en volume. L'on est las des livres fragmentés ; l'on veut de vrais ouvrages d'esprit, des livres organiques. Il faut faire bon accueil pourtant à ces recueils de chroniques et d'articles, lorsqu'ils ne sont pas dépourvus de talent et que l'inspiration en est méritante. C'est le cas de l'ouvrage de Mlle Gilbert. Dans le *Bien public* (25 février 1926), le *Tisserand* le lui a dit mieux que nous ne saurions le dire. Tout en continuant ses chroniques pour les services qu'elles rendent, que Mlle Gilbert continue aussi à prouver son talent en écrivant autre chose.

¹⁷ Mgr Bourget à M. Bellenger, curé au Saint-Esprit, 5 déc. 1837.

¹⁸ Mgr Bourget à M. Hudon, 2 déc. 1837.

VOS DOCTRINES ?... *

Depuis dix ans les directeurs de l'*Action française* n'ont cessé de jeter à pleines mains le bon grain des idées qui contiennent en germe la solution de nos problèmes nationaux, problèmes, par trop complexes on le sait. Ces idées ont-elles produit leurs fruits? Se sont-elles, chez les jeunes en particulier, organisées en une synthèse doctrinale assez vigoureuse pour commander toute leur existence? De cette synthèse on voudrait aujourd'hui saisir la plus authentique signification en provoquant chez quelques représentants de la jeune génération, une confession publique j'oserais dire, sur la discipline souveraine à laquelle il leur plaît de soumettre leur dévouement.

Ces notes hâtives reflèteront, croyons-nous, la pensée d'un groupe, fort restreint il est vrai, mais particulièrement intéressant à cause de la mission surnaturelle à laquelle il se destine. Ces jeunes sont issus pour la plupart de ces familles rurales qui, assurent, comme l'écrivait récemment Gaétan Bernoville,¹ la permanence de ces fortes et honorables moyennes dont se composent les grandes races. « Dans ce terroir honnête, salubre et

* Dans cette enquête sur les doctrines de la jeune génération, nous ne pouvions oublier toute une partie de notre jeunesse, l'une des plus intéressantes, la jeunesse ecclésiastique ou religieuse. Pour s'être vouée à des devoirs plus élevés que le devoir patriotique, cette jeunesse ne se croit pourtant pas le droit d'être indifférente à l'avenir de sa race. L'on pouvait être curieux de savoir quelles idées et quels sentiments agitent ces jeunes gens qui, par leur vie toute de sacrifice, peuvent être les meilleurs agents du salut national. La réponse qu'on va lire est de la plume d'un jeune religieux.

¹ Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, p. 35.

fécond, germent en secret des semences exceptionnelles qui, de loin en loin, explosent en vies magnifiques, font jaillir de ces terres modérées et bien cultivées quelque merveilleux volcan dont le monde est illuminé. » Par la prière et par l'étude ils se préparent à l'apostolat le plus apte à enrichir et à amplifier notre patrimoine spirituel, qui, chez nous comme en France, est loin d'être à l'abri du danger de se retrécir « comme une peau de chagrin ».

* * *

Disons-le tout de suite, ces vies, illuminées par les sommets, de réalités toutes surnaturelles, ne se soustraient pas pour cela aux directives subalternes qui, plus tard, gouverneront leur action. C'est dire qu'en notre milieu plutôt fermé, nous ne pouvons nous défendre de nous préoccuper de tous les problèmes qui sont l'enjeu de notre survivance ethnique. En servant les intérêts de Dieu et du catholicisme, nous avons conscience de servir éminemment notre pays. Non pas, certes, qu'il faille, par un déplorable renversement des valeurs et une héritique conception du *pro aris et focis*, faire passer dans notre appréciation, l'autel de la patrie, avant celui de la religion. Mais ne peut-on pas affirmer que, tout comme la prudence naturelle dirige chez le croyant l'exercice des vertus surnaturelles de foi, d'espérance et de charité, qui sont d'un ordre infiniment supérieur, de même, l'amour de la patrie, qui est une vertu, peut-il commander des initiatives dévouées avant tout à la conquête des âmes? Créer autour de nous de la grandeur morale, dans tous les domaines, par la prière et par l'action apostolique, afin que ne disparaissent pas les derniers vestiges

de ce qui fait de nous une nation distincte, voilà un motif d'action qui peut fort bien s'allier à celui de l'amour de Dieu et du prochain.

Aussi pouvons-nous soumettre notre apostolat à la discipline, proposée aux jeunes il y a quelques années, par un prêtre éminent: « Que la jeunesse ne l'oublie pas, l'avenir est souvent aux groupes qui disposent des forces les plus considérables de l'esprit. Plus que jamais il importe de s'attacher aux vérités traditionnelles et puisque nous seuls en ce pays, tenons dans nos mains l'intégral flambeau, acceptons de le tenir haut. Il faut plus qu'une belle tête pour devenir apôtre. L'homme d'oeuvres ne s'improvise pas, ni ne se commande et l'action est toujours courte et intermittente où elle n'est point l'expansion d'une vie morale intense et profonde. Ceux-là seuls sont en voie de devenir de vrais agissants, peuvent donner le dévouement continu qui puisent dans leur foi et leur charité, les raisons et les soutiens d'une vie supérieure. »²

Je trouve un heureux complément de ce mot d'ordre, dans un salut à Dollard, prononcé le 24 mai, par l'un des nôtres. Au cours d'une apostrophe au héros de 1660, il adresse indirectement à ses confrères cette leçon pratique de patriotisme: « Dollard, idéal de jeunesse, de beauté, de grandeur, héros sublime aux cheveux débordant de gloire, le front haut, le regard puissant, la lèvre frémissante, tu viens nous parler de patriotisme comme d'un *devoir*, sois le bienvenu. Nous t'entendons nous dire que notre titre d'élus du sanctuaire ne nous dispense pas de ce devoir. Tu nous enseignes, avec notre

² *Action française*, 1919, p. 400.

théologien national, que les prêtres canadiens se doivent à eux-mêmes, qu'ils doivent à leur sang et à leurs croyances, de réaliser dans leur personne, au plus haut degré possible, l'idéal de la race, de cultiver en eux ses meilleures qualités, sa droiture, sa générosité, sa noblesse, de porter partout avec eux cette délicatesse de l'esprit, ce souci de correction, cette pureté de langage, cette tenue, cette urbanité qui doit caractériser tout Canadien français; qu'ils doivent leur appui à tout ce qui se fait autour d'eux pour maintenir les droits de notre langue, pour assurer le respect et l'expansion de notre vie ethnique, pour garder à notre peuple tous les traits de sa physionomie catholique et française. Tu nous apprends à demeurer toujours dignes de l'habit que nous portons, du sang qui coule en nos veines, de l'Eglise qui a notre foi, de la patrie qui a notre amour. Sois à jamais pour nous la personnification de ces deux mots qui signifient deux grandes choses et que nous ne devons jamais dissocier : *Religion et Patrie!* »

Nous tenons là, croyons-nous, plus que de la rhétorique et autre chose que du sentiment. Ce sont des idées inspirées par un sens national étayé sur une doctrine très objective et partant susceptible d'inspirer et de soutenir l'apostolat sous toutes ses formes. Ces vérités une fois assimilées, forment ce qui s'appelle une personnalité capable de résister à l'épreuve d'une vie qui devient bientôt trop quotidienne et sans quoi s'élève, on le voit trop souvent, la cloison étanche qui sépare les principes de l'action. Combien, hélas, pour n'avoir pas tenu leur volonté tendue au service d'idées claires et justes, qui auraient pu, qui auraient dû devenir des

chefs, se sont anémiés dans l'insignifiance d'une existence sans but.

* * *

Puisque je traite la question au point de vue exclusivement religieux, je m'en voudrais d'omettre ici le rôle et la puissance de la prière. Lorsque, avec fierté, nous nous penchons sur les pages épiques de notre histoire, nous nous surpréons parfois à rêver les beaux coups d'épée, les aventures chevaleresques de nos aïeux; mais songeons aussi que, selon la parole de Donoso Cortès, « ceux qui prient font plus que ceux qui combattent ».

Quand nous nous arrêtons à considérer l'ascension de la race canadienne-française sur la terre d'Amérique, ascension lente, laborieuse comme une montée de Calvaire, mais ascension magnifique toujours; lorsque, du sein de la lutte pour la survivance de la pensée et des traditions catholiques, lutte pour la pureté des moeurs contre le matérialisme envahisseur, lutte pour le culte du surnaturel contre le culte du paganisme, lutte pour la langue, gardienne de la foi, lutte pour la vie enfin; lorsque du sein de cette lutte formidable, nous entendons sonner, comme en un bruit de fanfare militaire, l'appel aux chefs, appel vibrant, quasi désespéré, nous sommes tentés de regretter de ne pouvoir nous précipiter dans la mêlée pour jeter à nos frères d'armes, le mot d'ordre qui crée la victoire; songeons-nous assez alors, que jadis la prière suppliante de Jeanne Leber, la recluse de Ville-Marie, à genoux sur les dalles glacées du sanctuaire, sauva seule la patrie en danger? Le glaive

de la prière et du sacrifice ignorés peut encore assurer de semblables victoires. Je persisterai à croire à notre survivance comme peuple tant qu'en terre canadienne des temples se dresseront à la gloire du mystère de foi et tant que, dans ces temples, l'adorateur agenouillé, abîmé dans la contemplation divine, fera monter vers Dieu l'encens de la prière patriotique et nationale. Le catholicisme a présidé à la naissance de notre peuple; nous ne nous maintiendrons qu'en vertu du même principe. La foi et la piété, voilà nos deux grandes forces génératrices de grandeur et de prospérité.

* * *

Organiser sa vie apostolique en fonction des préoccupations nationales du peuple qu'elle est appelé à guider vers ses éternelles destinées, voilà en définitive le moyen d'assurer à cette vie un maximum d'efficacité et de ferveur. Et c'est toujours en demeurant lui-même, en intensifiant ses qualités natives que l'apôtre perpétuera la mission surnaturelle de la nation canadienne-française en Amérique. Il marchera ainsi dans la tradition de ses devanciers, évêques, missionnaires et laïques, qui s'usèrent au sublime labeur dont ils voulaient faire surgir un grand peuple. Qu'on ne l'oublie pas: «une nation se meurt quand elle vient à manquer de ces entraîneurs prodigues, de ces héros d'avant-garde qui ont pris une fois pour toutes le parti de s'oublier, ou quand elle cesse de les admirer et de les suivre.»³

Adjutor ARCAND.

³ Gaétan Bernoville, *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, p. 241.

L'ACTION FRANÇAISE

“ÉTUDES FLORISTIQUES SUR LA RÉGION DU LAC SAINT-JEAN”

par le Frère Marie-Victorin

Récemment, une importante revue scientifique américaine publia une juste appréciation de la troisième contribution du Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal, sur nos Lycopodes de la province de Québec. L'article intitulé « Victorin's treatment of the Lycopodiales of Quebec » est signé de Clarence H. Knowlton. Ce compte-rendu élogieux débute ainsi: « In « his significant monograph of the club mosses of Quebec, Brother Victorin has added a companion volume « to his fascinating work on the ferns of the same region... The result is a scholarly and interesting « treatise showing good and critical judgment, the result of twenty years of close observation in the field. « The ranges of the species are very carefully worked « out... » (Cf. *Rhodora*, janvier 1926, page 18.)

M. Knowlton, que nous avons le plaisir de connaître, appartient à cette génération cultivée sortie de Harvard, qui, se souvenant de sa formation universitaire, ne croit pas desservir la profession en consacrant à l'étude des sciences naturelles quelques-uns des loisirs qui ensoleillent de-ci delà les vies les plus chargées. Pour ces hommes, le bureau n'est pas un dragon qui dévore le tout de la vie intellectuelle, et volontiers je cite leur exemple à nos professionnels. Le jour où ces derniers voudront s'intéresser à l'étude des sciences naturelles, dont la valeur éducative est incontestée, ils n'auront qu'à se présenter aux séances de notre Société Canadienne

d'Histoire Naturelle qui leur ouvre toutes grandes ses portes depuis trois ans. Des études, écrites de mains de maître, comme celle que j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui au public, sont des plus aptes, croyons-nous, à faire naître cet intérêt dont le défaut nous caractérise si malheureusement.

Les « Lycopodiniées du Québec » que le savant professeur de botanique de l'Université de Montréal nous offrit durant 1925, est un traité sur nos « courants verts », sur nos Sélaginelles et sur ces petites plantes qui n'ont de nom que pour nous, botanistes, acharnés à nommer toute chose ressemblant à une plante : sur nos Isoètes de la province de Québec. Malgré l'art apporté à la disposition de cet exposé, malgré la brillante discussion qui en forme toute la première section, cette monographie des Lycopodiniées est une oeuvre didactique, un chapitre de systématique, où tout converge à la justification d'une classification, en partie nouvelle, du groupe étudié, et où les connaisseurs seuls ont le droit de se sentir à l'aise. Les « Etudes floristiques sur la région du Lac Saint-Jean » sont plus faciles d'abord que la précédente contribution, sans pour cela être un travail de vulgarisation ; ce n'est pas à son auteur que l'on pourra reprocher de n'offrir aux lecteurs que des composts de figiolades à manifestations ataviques. Les noms de plantes figurent en grande tenue, et ce sera l'heure de se souvenir que jadis : *rosa* voulait dire rose ; *rubus*, ronce ; *prunus*, prune ! Les quatre parties substantielles de la présente étude nous jettent dans de l'inédit.

La quatrième partie élucide deux questions spéciales dont la première pourrait se poser ainsi : D'où provient cette florule halophytique côtière récoltée en plein bas-

sin du Lac Saint-Jean, dont les éléments ne se développent d'ordinaire que sur les bords de la mer; par exemple, sur des dunes littorales vivent l'Ammophile à ligule brève, l'Artémise du Canada; dans les estuaires, plusieurs joncs, le jonc subtile entre autres, et une forme du Saule à longues feuilles; sur les falaises maritimes, le Génévrier de Sibérie et une variété de l'Astragale alpin; cependant toutes ces plantes se rencontrent dans la région du Lac Saint-Jean; comment expliquer leur présence en ces lieux?

S'appuyant sur l'autorité de Mgr Laflamme, sur les travaux de Dawson et de A. T. Drummond, le Frère Marie-Victorin conclut que ces plantes maritimes sont au lac Saint-Jean, comme aux environs d'Ottawa, des reliques post-pléistocènes en voie de disparition, marquant l'emplacement de la mer Champlain; une carte, tracée en tenant compte de cette flore reliquale, et qui sera utile à tous les professeurs de géologie, illustre cette extension maritime dans le bassin du lac Saint-Jean.

La troisième partie donne une liste annotée des espèces florales récoltées, liste très précieuse à tout amateur de botanique. Jamais un explorateur, zoologiste ou botaniste, ne devrait, au retour d'une expédition, en publier le mémoire sans y joindre un catalogue détaillé des espèces, animales ou végétales, rencontrées et dûment identifiées. Les spécimens se détériorent, se distribuent à droite et à gauche, se noient dans les grands herbiers; ce sont des valeurs à peu près perdues. Il est pénible de voir plusieurs de nos chercheurs canadiens les plus compétents terminer des vies qu'ils ont passées à collectionner et à étudier, sans avoir encore dressé une seule liste de leurs récoltes. J'en pourrais nommer deux: un entomologiste, et un second à qui je rappelle, avec tout le

respect dû à un père, « qu'à collectionner sans liste, on roule comme pierre qui n'amasse pas mousse ». Nos savants sont si rares, ils devraient, ce semble, nous laisser de leurs traces!

Les deux premières parties sont d'une lecture très agréable et forment le noyau de ce beau volume où la typographie et l'illustration reposent et forcent la lecture. Rapidement, scientifiquement, avec les couleurs qu'on lui connaît, le Frère Marie-Victorin, dans une première partie, nous brosse la région étudiée en géologue, physiographe, météorologue, en artiste malgré tout cela. Il nous parle du lac Saint-Jean qui reçoit les eaux de plus de 30,000 milles carrés du Bouclier laurentien, et « les déverse dans le Saint-Laurent par une rivière unique en son genre, et qui n'est qu'une profonde crevasse « des Laurentides, le Saguenay ». Il nous présente les grandes rivières du nord du lac « qui grignotent depuis « toujours les gneiss précambriens du Bouclier et qui « viennent déposer sur la basse terre l'argile, produit « de décomposition des feldspaths, et le sable qui n'est « que la mouture du quartz ». Le professeur de botanique ne semble pas assister à l'exposé de ce décor, et jusqu'à la page 22, la plume de l'auteur ne laisse échapper qu'un seul nom de plantes. Il n'en est rien cependant, et c'est bien en botaniste que le Frère Marie-Victorin conclut par l'énumération d'un complexe de facteurs capable d'exercer une action profonde sur la flore.

« En résumé, les traits... pouvant avoir une influence notable sur le caractère de la végétation du district que nous étudions sont les suivants :

1. La nature acide des roches précambiennes.
2. La présence d'un grand massif d'anorthosite (roche basique) vers la décharge.

3. La présence de sédiments calcaires en bordure de la rive sud.

4. L'existence certaine, à l'époque de Champlain, d'une expansion marine, pouvant laisser des reliquats dans la flore et la faune actuelles.

5. La présence de grands amas de sable sous forme de plateaux, de terrasses, de dunes et de battures.

6. L'incendie des forêts en 1869 avec le bouleversement écologique et la série de successions qui en est la conséquence.

7. Une moyenne de température relativement basse, présentant cependant des maxima supérieurs à ceux observés dans le district de Montréal.

8. Une différence considérable (25 à 30 pieds) entre les niveaux de printemps et d'été au lac Saint-Jean.

La deuxième partie, rapportant les travaux antérieurs, donne un extrait considérable du journal d'André Michaux, qui fut probablement le premier botaniste à visiter le lac Saint-Jean, en 1792. Michaux fils avait donné à l'*American Philosophical Society* de Philadelphie le carnet de voyage de son père. Quoique publié par M. C. S. Sargent, en 1888, ce document était pour nous perdu; aussi, savons-nous gré au Frère Marie-Victorin de nous l'avoir résumé. La représentation (fig. 8) de la photographie d'une récolte du *Juncus subtilis*, faite sur la rivière Chicoutimi et trouvée dans l'herbier de Michaux, est une très agréable surprise. Cette feuille porte, outre le texte écrit de la main de Michaux père, une note du botaniste américain Engelmann, qui fixe l'identité de la plante.

Après avoir dit un mot des botanistes qui, depuis et jusqu'à nos jours, ont fait le voyage du lac Saint-

Jean, notre distingué professeur ouvre son propre journal d'expédition dont voici les étapes :

- a) L'embouchure du Saguenay ;
- b) Roberval et la rive sud du lac Saint-Jean ;
- c) La Grande-Décharge ;
- d) Le nord du lac ;
- e) Le lac Bouchette ;
- f) Kondiaronk.

Et ceci va, de la page 39 à la page 100, en un style vif, où pétillent la finesse d'esprit et la force d'observation. J'en veux citer quelques exemples qui sont des croquis en vie : « Dûment lardés par les moustiques et « chargés de plantes, nous nous rembarquons et faisons « force de rames vers Roberval où notre arrivée détruit « une légende déjà formée et colportée dans tout le can- « ton. Il était d'ores et déjà avéré que, surpris par le « coup de vent, nous avions chaviré, nous étions noyés, « et même, — détail piquant, — on avait retrouvé le « canot et les tronçons de rames ! Voilà comment on « écrit l'histoire ! » Ailleurs : « Le lendemain, les spéci- « mens nous réclament encore tout l'avant-midi, et ce « n'est que vers le midi que nous pouvons sauter dans « une auto qui nous dépose à la Pointe-Bleue, où quel- « ques Montagnais attardés sont encore campés devant « l'église. Les petites tentes blanches et les canots d'é- « corce renversés sur l'herbe ne resteront pas longtemps, « car la mission est finie et les échanges terminés. Les « beaux et sombres Montagnais, s'étant bien promenés « en auto contre belles piastres sonnantes et ayant tro- « qué leurs pelleteries contre ustensiles, outils, phono- « graphes, merveilles de notre civilisation, vont bientôt

« s'enfoncer dans l'Ungava sans fin, par la voie de la
« Mistassini et de la Péribonka. »

Kondiaronk est le pays des chasseurs. « Nous y arri-
« vons par le train de 3 heures de l'après-midi, 20 août
« 1922. . . Au bout de trois quarts d'heure, nous som-
« mes tous réunis au camp du lac Creux, sous le regard
« curieux d'une vingtaine de lièvres qui gambadent au-
« tour de nous sans aucune crainte. Ces gentils petits
« animaux n'ont donc jamais rencontré d'humains pour
« qu'ils y aillent avec cette confiance ! Mal leur en prend
« d'ailleurs, car notre aimable compagnon, M. Edouard
« Laurin, qui nous fait les honneurs du domaine et qui
« n'est rien moins que membre de la Société protectrice
« des animaux, a vite fait d'en attrapper un par les
« oreilles. »

« La cuisine est excellente, la soirée belle et le som-
« meil profond. Très à bonne heure cependant, nous
« sommes tirés des rêves par le plus matinal de la bande
« qui, un doigt sur la bouche, nous attire au dehors. Sur
« la rive opposée, un bel orignal travaille à déterrer les
« rhizomes de Nénuphar qui vont constituer son déjeû-
« ner. Nous reverrons assez souvent ce spectacle tou-
« jours nouveau, qui fait voir rouge à tant de gens et qui
« à nous, paisibles et inoffensifs botanistes, n'apportent
« qu'une délicieuse sensation esthétique. . . et écologi-
« que. »

Disons pour terminer que les cartes et schémas dus
à M. Jules-B. Brunel sont extrêmement soignés, et que
l'abondante documentation photographique rend cet
ouvrage de 180 pages intéressant même pour le profane.

P. LOUIS-MARIE, O. C.,

Professeur de Botanique à l'Institut Agricole d'Oka.

LA FÊTE DE DOLLARD

Nulle célébration ne s'est aussi rapidement répandue dans l'Amérique française que celle du 24 mai. La fête de Dollard est entrée dans les moeurs. L'héroïque adolescent hante les imaginations. Sa figure chevaleresque revit dans le bronze et sur la toile. A l'instar du peintre et du sculpteur, l'historien a immortalisé le geste des preux de 1660. A une époque où la fierté était son plus pressant besoin, notre peuple a trouvé dans le héros du sacrifice, de la ténacité et du courage une incarnation de son idéal. La jeunesse surtout a senti des affinités entre son âme et celle de Dollard. Pour que son idole aie une fête, charmante et pieuse, vibrante et symbolique, il a suffi à la génération qui grandit de répondre à l'invite des aînés. Et depuis une quinzaine d'années, le nombre des manifestations patriotiques s'accroît. Des traditions s'établissent même. De petites roses rouges s'en vont par milliers, comme des essaims de libellules, se poser sur les poitrines canadiennes-françaises. Le 24 mai, on évoque par les chants et par les discours le geste épique du Long-Sault, mais on remémore aussi dans une veillée d'armes, où vers le ciel montent les oraisons pour la Patrie, le serment des chevaliers en face du tabernacle. Partout, l'on observe ce caractère patriotique et religieux de la fête de Dollard.

Elle se célèbre avec pompe chez les Franco-Américains. Toute leur presse a commenté avec à-propos le destin tragique des héros. *L'Avenir National* de Manchester en a tiré une opportune leçon de survivance. *Le Courrier de Salem* nous apporte les échos de la fête sous les auspices de l'Association Canado-Américaine.

Le cercle Dollard d'Edmonton s'est, comme l'an dernier, chargé de la célébration. La fête a commencé par une messe en l'église Saint-Joachim où le R. P. Simard, o. m. i., a prononcé un éloquent sermon. A l'issue d'une fête champêtre, il y a eu discours patriotiques. Figurait au programme le professeur W.-A.-R. Kerr, de l'Université d'Alberta, qui a fait une allocution très sympathique aux nôtres que le R. P. Alexandre Dugré, s. j. n'a pas manqué de souligner. A Saint-Boniface, les fêtes ont duré trois jours. Concerts, conférences, messes, fêtes sportives ont, selon *La liberté*, été couronnés de succès. Mgr Jubinville a présidé la séance du dimanche soir.

Dollard n'a pas été oublié dans la province d'Ontario. C'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui, à Ford City et à Windsor, s'est faite l'organisatrice. Au premier endroit, M. le curé F.-X. Laurendeau a été le prédicateur de la cérémonie religieuse. A Windsor, les orateurs ont été MM. A.-T. Saint-Pierre, F.-X. Chauvin, Armand Racine, Edmond Cloutier, de l'Association d'Education canadienne-française d'Ontario.

La province de Québec a célébré avec enthousiasme. Deux grandes manifestations principales ont eu lieu dans la capitale, à Notre-Dame du Chemin, sous le patronage du R. P. Hudon, s. j., et à Saint-Malo, sous la présidence de Mgr Bouffard. M. l'abbé Arthur Robert a prêché à Notre-Dame des Victoires et l'abbé E.-V. Lavergne à Notre-Dame de Grâce.

Sur une gracieuse initiative des autorités du Séminaire de Joliette, il y a eu dans la ville de Mgr Forbes une parade des enfants à travers les rues pavoisées et, au retour, séance dans la spacieuse salle académique du collège. Le R. P. Charlebois, c. s. v., présenta un buste

de bronze aux membres du cercle acéjiste du séminaire. Le noviciat des Clercs de Saint-Viateur eut aussi sa fête de Dollard. A Thetford-les-Mines, l'Oeuvre de la Jeunesse de Saint-Alphonse a fièrement célébré. En la cité minière, on a innové: le lundi soir, une représentation de la pièce d'Hervé Gagnier, *Dollard des Ormeaux*, a attiré une foule énorme. Il y eut aussi, touchante coutume, messe solennelle recommandée pour le repos de l'âme de Dollard et de ses compagnons, chantée par M. l'abbé Pierre Gravel. A la Baie Saint-Paul, la doyenne des paroisses charlevoisiennes, ce sont les Artisans qui ont offert à la population de belles manifestations commémoratives. La commission scolaire y a eu l'idée de donner aux écoliers un congé de Dollard.

Le Sauveur de Ville-Marie a eu à Montréal une fête grandiose. Tous les pensionnats, toutes les écoles, à peu d'exception près, ont eu leurs manifestations. De nombreuses maisons d'éducation ont, sur l'invitation de l'A. C. J. C., participé au défilé en face du Monument du Parc Lafontaine, puis ont conduit leurs élèves aux abords du kiosque où il y eut chant, musique et discours. Certaines paroisses, comme celle de Saint-Jean-Berchmans, ont eu leur célébration particulière. La cérémonie principale du dimanche a été la veillée d'armes à Notre-Dame et la présentation d'un buste de Dollard à l'hôtel de-ville. La vaste église sulpicienne s'est remplie pour entendre la magnifique allocution de M. le chanoine Courchesne, de Nicolet. Après le salut solennel, l'assistance a défilé avec les nombreux corps de cadets jusqu'à l'hôtel de ville, où le maire entouré des principaux échevins a accepté officiellement au nom de la cité le buste de Dollard qui orne maintenant les murs du palais reconstruit.

Cette chronique, nous le sentons, donne une idée très imparfaite de la célébration de la fête de Dollard. Que d'initiatives ces pages trop brèves ne mentionnent pas ! A ceux qui les ont lancées, il reste la consolation profonde d'avoir travaillé au bien commun et la certitude d'avoir produit sur notre peuple une impression salutaire. Les spectateurs de ces manifestations, même les distraits, se rendent compte qu'il y a chez-nous quelque chose de changé. Trêve de pessimisme. De grandes heures approchent pour un peuple et pour une jeunesse qui savent s'é mouvoir avec une telle spontanéité au souvenir des beaux gestes du passé. C'est s'y préparer vraiment que de mettre en son âme indé cise beaucoup de l'âme résolue de Dollard.

Hermas BASTIEN.

NOTES DIVERSES

À PROPOS D'ÉLECTRICITÉ.

Notre gouvernement provincial paraît bien décidé d'interdire l'exportation de l'électricité. La loi que le Premier Ministre vient de présenter à cet effet est vraiment sage. L'absence de charbon dans la province de Québec, pays froid, rend doublement précieuses les réserves d'énergie que nous possédons et doit nous inciter à les conserver jalousement *pour nous*.

Pour nous, voilà deux mots à souligner et à méditer. Ce n'est pas tout d'interdire l'exportation de l'électricité produite à même nos forces hydrauliques. Il faut surtout l'exploiter à notre profit, avec notre argent et notre main d'oeuvre.

La nouvelle loi nous amènera probablement, et dans un avenir prochain, bien des industriels américains, qui autrement seraient restés chez eux. Leurs entreprises pourront faire naître des villes

et donner de l'emploi à un grand nombre des nôtres. Nos gens émigreront moins. Mais en fait c'est le pays qu'on annexera lentement.

L'emprise américaine, sur toutes nos richesses naturelles, augmente de jour en jour. Il est temps que le Canadien français réagisse et mette la main sur les sources d'énergie de notre province. L'électricité, ce fluide mystérieux, anime déjà toutes nos grandes industries et, de la maîtrise que nous aurons de cette force colossale, dépendra, dans une très large mesure, notre influence dans la vie économique de demain.

Quelques chiffres feront mieux saisir encore l'importance de nos réserves d'énergie. Si on évalue à huit millions de chevaux la puissance utilisable de nos forces hydrauliques, sachant qu'un cheval vapeur heure équivaut à 2,545 unités de chaleur (B. T. U.) et que le pouvoir calorifique brut d'une livre d'antracite est d'environ 12,500 B. T. U's, nous trouvons que nos pouvoirs d'eau, débitent chaque jour une quantité de chaleur équivalant à vingt mille tonnes d'antracite. En réalité, la proportion est même bien plus forte, puisqu'une grande partie de la chaleur est perdue avec le chauffage au charbon tel qu'on le pratique actuellement. Et l'on peut dire, qu'au prix actuel du combustible, nos chutes, économiquement exploitables aujourd'hui, débitent chaque jour pour un demi million de piastres de chaleur.

Voilà une source de richesse qui mérite d'attirer notre activité et nos capitaux. L'argent placé dans le entreprises hydroélectriques est en sûreté; on utilise l'électricité tous les jours de plus en plus dans tous les domaines, et il contribuera à nous affranchir du tribut que nous payons annuellement à l'étranger ou aux autres provinces pour nous procurer la chaleur dont nous avons besoin.

Jacques JOBIN,
ingénieur civil.

LES DANGERS DU JAUNISME.

Nous reproduisons de la *Revue des Lectures*, cette analyse de l'influence des récits de cour d'assises:

« Lorsqu'un crime analogue à ceux dont nous nous occupons a été commis, lorsque la presse, avec la précision et la brutalité des détails qui sont comme un des indispensables besoins de l'information moderne, en a propagé partout la saisissante nouvelle, tous

les esprits sont plus ou moins frappés, et, au premier moment, c'est avec une sorte de stupeur qu'on accueille l'annonce d'un tel forfait.

« Cette émotion se calme cependant, et, après y avoir accordé quelque attention, notre pensée est reprise par le mouvement des affaires humaines. Pour quelques-uns, pour un très petit nombre heureusement, — tout n'est pas aussi vite fini. Ceux-ci vont retenir cette émotion, ou être retenus par elle, comme on voudra. Le fait relaté les a impressionnés fortement: leur esprit s'y arrête, s'y appesantit. Il tente d'inutiles efforts pour en chasser l'important souvenir.

« Si leur tranquillité est ainsi troublée, c'est qu'à l'idée du crime commis par X... s'adjoint déjà une crainte qui, très vague d'abord, peu à peu se précise et se formule: « Ainsi c'est vrai, on peut tuer les êtres qui vous sont chers, tout en restant lucide, conscient de ce qu'on a fait... Mais alors, cette force supérieure à la volonté, qui vous entraîne à un crime abominable, pourrait s'exercer sur moi, qui suis lucide. Je peux devenir un meurtrier, Qui sait?... »

« Cet émoi, cette crainte, cette appréhension, ce doute de soi-même, sont comme les amorces de l'obsession. Mais j'ai hâte de le dire, ce n'est pas le premier individu venu qui peut le ressentir, surtout à ce degré de perturbation morale; pour cela, une prédisposition est indispensable, à savoir l'état de réceptivité émotive, pathologique, que réalise seule la dégénérescence mentale héréditaire... »

« Dans l'espèce qui nous occupe, au lieu de cette provocation objective, il y a le choc moral ressenti à la lecture des émouvants détails du crime. (Car, comme l'a écrit *La Revue scientifique* du 2 décembre 1893, « le récit détaillé d'un crime produit chez les prédisposés un choc moral, qui les fait tomber du côté où ils penchaient »). Le choc moral a été comme le coup de plantoir qui enfonce la graine et la fait germer. La crainte que l'on représente d'ordinaire comme le commencement de la sagesse est ici le commencement de la folie, toute part étant faite à la prédisposition. » (Dr Paul AUBRY, *La Contagion du meurtre*.)

VOULONS-NOUS DU FRANÇAIS?

Le directeur d'une maison d'affaires de Montréal s'étant plaint à la direction des postes que toutes les mentions inscrites

sur les lettres retournées fussent libellées en anglais, il a reçu du directeur, M. Victor Gaudet, la réponse suivante :

« Lorsque j'ai reçu votre lettre du 3 juin, au sujet des indications anglaises inscrites sur les lettres qui vous sont retournées, j'ai, immédiatement, fait une enquête et découvert qu'en effet, c'était un usage de faire ces inscriptions en anglais, et, faisant suite à votre lettre en date d'hier, j'émetts, immédiatement, des instructions pour que les mentions soient libellées en français lorsqu'il nous sera possible de juger si l'expéditeur s'est servi de la langue française.

« J'ose croire que les instructions données seront suivies à la lettre, et si, parfois, vous receviez d'autres envois libellés en anglais, vous voudrez bien m'en informer. »

Cette réponse ne nous surprend pas de la part de M. Gaudet, mais elle prouve surtout qu'il n'en tient qu'à nous de faire disparaître quelques-unes des inégalités de traitement dont souffre au Canada, et jusqu'en notre province, la langue française.

LIVRES ET REVUES

DÉMOSTHÈNE, par Georges Clemenceau. — Plon-Nourrit, Paris, 1926.

Noble vie débordante de grandes oeuvres que Georges Clemenceau sait évoquer. Son style — le style, c'est l'homme — véhément et saccadé, riche d'imprévus, impétueux d'élan, où l'on pourrait cueillir mille épigraphes, rappelle les soubresauts d'une âme en tempête, qui, vivant son sujet et les émotions qu'elle narre, a le don de ranimer en quelque sorte, la foule agitée qui, aux grands jours de *Pour la Couronne*, haletait sur la terrasse de la Pnyx. Le grand athénien que les adversaires nommaient le *monstre* et que les enfants, avant d'en rien comprendre, désignaient du doigt en murmurant : « *C'est lui* », dépensa sa vie dans l'unique effort de sauver le peuple dont la légèreté allait laisser s'éteindre le plus splendide idéal de lumière humaine. Phocion, Xerxès, Marathon, Salamine, Platée, tout le grand drame synthétisé en Démosthène et Eschine se déroule aux yeux du lecteur. L'écrivain a fait de ce drame un symbole à l'adresse des races dont l'insuffisance de volonté menace l'existence.

H. B.

LE SECRÉTARIAT DES FAMILLES, par le docteur Miville
Dechêne.

Le Secrétariat des Familles, est une oeuvre fondée récemment à Québec par le conseil particulier de la Saint-Vincent-de-Paul. Son but est de « travailler à l'amélioration matérielle, morale et religieuse des miséreux et des déshérités de la fortune ». Déjà ses membres ont secouru et relevé un grand nombre d'orphelins, de vieillards, de pauvres, de ménages malheureux, etc. C'est pour faire connaître cette oeuvre que son président, le docteur Elzéar Miville Dechêne, a bien voulu écrire ces pages. Elles n'étaient pas destinées d'abord à une grande publicité mais l'Oeuvre des Tracts a cru opportun de les publier dans sa collection. La brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent et \$50.00 le mille. S'adresser à *L'Action Paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

HISTOIRE DE SOREL, de ses origines à nos jours, par l'abbé
A. Couillard-Després. In-8, 350 pp.

Voici un ouvrage sur lequel il nous faudra revenir. L'abbé Couillard-Després a déjà, derrière lui, une oeuvre historique considérable. Il a la passion de la recherche; il ouvre souvent des filons nouveaux. Chacun de ses ouvrages mérite qu'on s'y arrête.

En vente à la Librairie d'Action française, \$1.75 l'exemplaire.

**UN GRAND APÔTRE DE LA VIE RURALE, LE Dr AMÉ-
DEE MARSAN**, par le R. P. Léopold, O. C.

Peu de figures contemporaines ont brillé d'un éclat aussi pur dans notre Canada français que celle du vénérable docteur Marsan. Qualités du coeur et de l'esprit, amour de sa race et du sol natal, foi humble et intrépide, Dieu l'avait admirablement bien doué. En bon serviteur il sut faire fructifier ses talents. Aussi le projet de lui élever un monument en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'agriculture a-t-il été favorablement accueilli dans toute la province. Un de ses disciples et amis, le R. P. Léopold, de l'Institut agricole d'Oka a bien voulu retracer les principaux traits de son admirable carrière trop peu connue du grand public. C'est cette étude que l'Oeuvre des Tracts présente aujourd'hui au public.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS.

La *Moisson Nouvelle* par Blanche Lamontagne-Beauregard, est paru. Dans le *Devoir* du 12 juin 1926, Edmond Léo en faisait un sympathique éloge. « Le mérite de ce nouveau recueil est considérable », disait-il. Henri d'Arles nous dira bientôt, ici-même, son sentiment. La *Moisson Nouvelle* est un volume à prendre avec soi, pour les vacances. Ce ne peut être qu'un charme de lire ces vers de paysagiste, sous les arbres des champs ou au bord de la mer.

Le *Filleul du roi Grolo*, par Mlle Marie-Claire Daveluy, est aussi paru. Fort amusant conte de fée dont les petits et les grands feront leurs délices. On sait avec quel art Marie-Claire Daveluy sait conter. Et tous ses ouvrages sont d'une élévation morale qui n'est pas faite pour en diminuer la valeur. (Voir aux dernières pages, détails pour prix de vente.)

NOTRE PÈLERINAGE HISTORIQUE À VAUDREUIL.

On l'a pu voir, par le compte rendu du *Devoir* (14 juin), ce pèlerinage à Vaudreuil, a obtenu un plein succès. Une splendide journée, un auditoire considérable et sympathique, près de mille personne en face de la vieille église, y compris les enfants des écoles, de beaux et grands souvenirs d'histoire que nos amis ont su rappeler avec éloquence. Yves Tessier-Lavigne y a dit les raisons de nos pèlerinages historiques; l'abbé Groulx a célébré les grandeurs historiques de l'Outaouais dont l'embouchure est à la baie de Vaudreuil; l'abbé Olivier Maurault, refaisant l'histoire de la mission sulpicienne de l'Île-aux-Tourtes, racontait en même temps une page de l'histoire régionale; M. Antonio Perrault faisait de même, dans son hommage, aux deux derniers Chartier de Lotbinière, défenseurs de leur race, dont l'un, le deuxième, repose dans la chapelle seigneuriale de l'Eglise de Vaudreuil. Après les discours de bienvenue de M. le Maire du village de Vaudreuil, et les remerciements de M. l'abbé Meloche, curé de la paroisse, un fort joli goûter nous était servi au Couvent des Soeurs de Sainte-Anne où les élèves nous faisaient aussi leur réception. De

là, nous partions en yacht, grâce à l'obligeance de quelques amis, dont M. Gustave Rainville de Dorion, visiter les ruines de l'Île-aux-Tourtres. En somme, belle journée dont nous garderons le meilleur souvenir et qui aura servi, espérons-nous, à vivifier le sens de l'histoire dans un coin de notre pays.

EXTRAITS DE NOTRE CORRESPONDANCE.

Montréal, le 27 mai 1926.

M. Georges Boivin,
Ministre des Douanes,
Ministère des Douanes, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Lorsqu'un accusé est traîné en Cour criminelle pour vol, parjure, assassinat ou conduite immorale, le but principal que se propose la justice est de se rendre compte si l'accusation est fondée, et, dans l'affirmative, condamner et punir l'accusé.

Or, l'immoralité des journalistes est telle que la Cour criminelle leur fournit le meilleur aliment de leur réclame et de leur popularité malsaine. La faiblesse des magistrats, qui négligent le huis clos, facilite ce désordre. Si donc les bons citoyens se montrent aussi faibles et aussi inactifs à leur tour, c'est la décomposition générale de la société qui s'opère à brève échéance.

Que nos voisins se préoccupent ou non de la morale aux Etats-Unis, nous n'avons rien à y voir. Mais nous pouvons interdire l'entrée de leurs saletés au Canada. Et nous croyons que c'est pour nous un impérieux devoir.

Vous avez déjà interdit plusieurs publications des Etats-Unis, et soyez sûr qu'en cela vous avez bien mérité de votre pays. Nous sollicitons aujourd'hui de votre part une nouvelle interdiction: contre le *Daily News* de New-York. Le numéro du 26 mai, marqué, justifie amplement cette mesure radicale.

Plusieurs autres revues, comme le *Daily Star* de Buffalo, le *Boston Advertiser*, font aussi des héros des filles de mauvaises mœurs, des voleurs, des parjures et des assassins. Et ces criminels en sont fort aise. Ils doivent même désirer dans certains cas l'arrestation pour obtenir de la popularité. Nous vous recommandons fortement de leur accorder le même sort. Le plus simple serait de rayer d'un trait de plume tous les périodiques de ce genre.

Nous espérons qu'avant longtemps une législation canadienne interdira aux journaux tout compte rendu des Cours d'assises et toute publicité aux causes de divorce et de séparation de corps. Le libre accès personnel aux tribunes publiques de ces Cours, quand le huis clos n'est pas prononcé, est une publicité suffisante pour l'ordre public.

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire général :

(Signé) Anatole VANIER.

* * *

La lettre qui suit a été adressée à tous les journaux patriotes et à toutes les sociétés nationales du Canada.

Montréal, le 12 juin 1926.

M. le directeur,

Le Devoir, Montréal.

Monsieur,

La nationalité canadienne-française s'est donné une affirmation pratique, il y a deux ans, en faisant décréter jour férié, dans la province de Québec, le 24 juin, jour de la fête nationale. Il lui reste maintenant à s'affirmer par son drapeau particulier, autre signe non moins officiel d'une nationalité conciente d'elle-même.

Vous connaissez, sur ce point, l'étrange état d'esprit de notre peuple. Son éducation patriotique si imparfaite lui fait arborer indifféremment aux jours de ses fêtes, n'importe quel tissu coloré, l'Union Jack aussi bien que le drapeau américain. Ne croyez-vous point que les sociétés nationales aussi bien que les journaux patriotiques devraient tenter, cette année, un effort commun pour redresser là-dessus les idées de notre peuple et l'inviter à pavoiser aux couleurs nationales du Canada français?

S'il n'est pas défendu d'arborer, par sympathie, d'autres drapeaux que le nôtre, tel que le tricolore français, il n'en va pas moins qu'une nationalité ne peut avoir qu'un signe officiel et que le ralliement par ce signe doit fortifier, chez nous, la notion même du patriotisme.

Or, il est un drapeau qui, depuis quelque vingt ans, a conquis notablement les suffrages populaires. Il reproduit le dessin, sinon les couleurs des oriflammes de Carillon. Aux glorieux souvenirs

historiques, il joint un grand emblème religieux. Le temps n'est-il pas venu d'en faire définitivement l'emblème officiel de la nationalité canadienne-française par une adhésion universelle de notre peuple? Nous connaissons maints particuliers qui, après s'être jadis opposés à la diffusion de ce drapeau, sont ralliés à ses promoteurs par solidarité nationale. N'y a-t-il pas quelque chose à faire dans votre milieu, par votre intervention, pour que cet important résultat soit obtenu?

L'Action Française,

Le secrétaire: Anatole Vanier.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

QUESTION DES ÉCOLES A MONTREAL

Nos lecteurs savent que depuis un an une question des écoles est agitée dans la province de Québec. Au mois de février 1925, le Conseil des Ministres du Québec soumit pour opinion sept questions à la Cour d'appel de notre province. Ces questions étaient relatives, en résumé, à la constitutionalité d'une loi adoptée par la Législature de Québec en 1903 touchant l'éducation des enfants juifs et relativement au droit que la Législature de Québec peut avoir de créer des écoles séparées pour les enfants ni catholiques ni protestants. La Cour d'appel rendit jugement le 11 mars 1925. L'affaire ayant été soumise à la Cour Suprême celle-ci rendit son jugement le 2 février 1926.

Les juifs, non satisfaits des jugements de la Cour d'appel et de la Cour Suprême, portent leur cause au Comité judiciaire du Conseil Privé. Elle y sera entendue en novembre prochain.

Quand l'affaire sera terminée, l'Action française publiera ou fera publier par l'un de ses amis, mêlé étroitement à l'affaire, une étude complète de la question.

En attendant nous signalons à nos lecteurs trois articles publiés par l'abbé Antonio Huot les 17, 18 et 19 mai dans l'Action Catholique de Québec. Nous faisons nôtre la conclusion de l'étude de M. l'abbé Huot publiée le 19 mai 1926 :

Quelque décision que rende, en juin ou en septembre de cette année, le Conseil Privé sur la question des écoliers juifs, il ne faudra pas oublier, une fois la décision connue, que c'est un avis et non un commandement que nous aurons reçu du Conseil Privé. C'est dire que la Législature de Québec restera libre, après comme avant cette décision judiciaire suprême, de passer ou de ne pas passer de loi spéciale touchant le status des écoliers juifs chez nous. En matière d'éducation, en effet, — nous parlons du point de vue constitutionnel, — seules les Législatures provinciales ont le droit de légiférer. (*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, art. 93).

Nous connaissons assez nos législatures pour savoir qu'ils ne décideront pas à la légère de porter la main sur notre droit scolaire, resté jusqu'ici foncièrement chrétien. Nos pères ont souffert pour l'obtention et pour la défense d'une institution comme celle d'un Conseil de l'instruction publique exclusivement chrétien, où catholiques et protestants s'accordent pour sauvegarder les intérêts du christianisme à l'école publique de notre province; et nous sommes prêts à souffrir et à lutter comme eux pour le maintien de cette précieuse institution.

Aussi, après avoir pris l'avis d'hommes sages et éclairés, tant du monde ecclésiastique que du monde laïque, nous croyons de notre devoir de soumettre respectueusement à nos législatures provinciales les observations suivantes :

Il nous paraît d'importance capitale qu'aucune législation ne vienne faire brèche au caractère chrétien de notre enseignement public. La législature ne devrait donc, il nous semble, quelque puisse être la décision du Conseil Privé, voter aucune loi pour l'établissement dans notre province d'écoles neutres ou d'écoles séparées juives, le contrôle de l'enseignement public devant rester chez nous entre les mains des Chrétiens, Protestants et Catholiques, représentés par le Conseil de l'Instruction Publique tel que constitué aujourd'hui.

Il serait vraiment trop douloureux pour le peuple canadien-français, le peuple pionnier du Canada, de voir les derniers arrivés

dans notre pays nantis par nos législateurs de droits et de privilèges scolaires qui sont refusés à nos compatriotes du Manitoba et d'autres provinces. L'opinion publique n'est pas prête à supporter en toute patience pareil spectacle; et nos législateurs le savent.

Sans doute, il ne faut pas violenter le droit naturel du père de famille juif sur ses enfants: c'est ce que veulent tous les Canadiens. Mais pour sauvegarder ce droit, il n'est pas nécessaire de faire une grave brèche à notre enseignement public chrétien, aussi cher aux Protestants qu'aux Catholiques de la Province de Québec.

En effet, l'Etat chez nous offre aux Juifs pour l'éducation de leurs enfants des écoles communes chrétiennes, les unes catholiques, les autres protestantes. Si ces écoles ne conviennent pas aux Juifs, il leur est loisible de faire instruire leurs enfants à leurs frais et à leur manière dans les écoles privées.

Dans le cas où ce recours à l'école privée ne satisferait pas les Juifs, que pourrait-on et que conviendrait-il de faire, dans la pratique, chez nous, et en particulier à Montréal, où se pose actuellement la question?

On reconnaîtrait, dans la mesure où l'équité le demande et en tant que le permettent les conditions d'un Etat chrétien comme le nôtre, le droit des pères de famille juifs sur leurs enfants si, par une disposition de régie interne, l'une ou l'autre des deux Commissions Scolaires, ou les deux à la fois, permettaient à leur discrétion et par tolérance, l'établissement et le maintien, sous leur contrôle, d'écoles distinctes pour les enfants juifs avec un enseignement qui leur conviendrait mais ne contredirait pas aux vérités chrétiennes et surtout aux principes fondamentaux de l'ordre social, — les taxes scolaires payées par les Juifs étant affectées à l'entretien de ces écoles distinctes. Ecoles distinctes et non pas *séparées*, parce qu'elle ne seraient pas établies par une loi.

Encore une fois, il est de première importance, pour sauvegarder le caractère chrétien de l'enseignement public dans la Province de Québec, qu'aucune loi de la Législature n'y vienne consacrer l'établissement d'écoles neutres ou d'écoles séparées juives.

« Qu'on prenne garde, — écrivait le grand penseur de Bonald, — que l'affranchissement des juifs ne tourne à l'oppression des « Chrétiens! »

VIE DE LA LIBRAIRIE

par Albert Lévesque

Abonnements gratuits.

Nos lecteurs pourront lire en dernière page de couverture, les grandes lignes d'un concours d'abonnement, avantageux et facile, organisé dans le dessein de propager notre revue. L'oeuvre de l'Action française s'accomplit depuis dix ans. A l'occasion de son dixième anniversaire qui refuserait de travailler à la diffusion de saines doctrines qu'elle préconise? Le concours, dont on voudra bien consulter les conditions, est la méthode la plus captivante de prouver sa reconnaissance. Nous attendons avec confiance les résultats heureux qui ne manqueront de nous consoler.

Pour égayer vos vacances.

L'heure des vacances va bientôt sonner gaie comme un alléluia. Avez-vous songé à organiser vos distractions intellectuelles? L'esprit plus que le corps a besoin de repos. Un aliment sain, léger s'il le faut, doit le nourrir. A cette fin, et surtout pour la jeunesse étudiante, friande d'émotions salutaires, nous avons dressé aux pages d'annonces, 9, 10, 11 et 12, une longue liste de romans choisis. Plus de 200 titres différents sont catalogués, tirés de trois COLLECTIONS bien connues: « *La Liseuse* », « *Familia* » et la « *Bibliothèque de ma Fille* ».

Nos prix sont exceptionnellement bas pour la saison des vacances. Nous vendons la collection « *La Liseuse* » à 15 sous l'exemplaire, franco; la Collection « *Familia* » à 30 sous et la « *Bibliothèque de ma Fille* » à 45 sous l'exemplaire franco.

Cela vaut réellement la peine de consulter les pages 9, 10, 11 et 12 de la fin. Ne manquez pas cette aubaine.

Et la Somme Théologique?

Nous avons déjà une longue liste d'abonnés à l'édition francolatine de la « *Somme* » de S. Thomas.

Cette édition de la Somme offre d'exceptionnels avantages. Le texte latin et la version française sont sur la même page et

sont accompagnés de notes explicatives. La traduction a été confiée à des spécialistes. Le format est très commode. L'ensemble comprendra environ 30 volumes.

Les trois volumes déjà publiés sont les suivants :

DIEU — tome premier, traduction du P. Sertillanges, o. p. ;

LA PRUDENCE — traduction du P. H.-D. Noble, o. p. ;

LA VIE HUMAINE — traduction du P. Lemonnyer, o. p.

Le prix de chaque volume broché est de 60 sous, et chaque volume relié, 90 sous franco.

Il est temps plus que jamais de nous envoyer ses nom et adresse pour inscription sur notre liste d'abonnés à cette édition. On évitera ainsi des frais de correspondance, le risque de commander en retard et le souci de guetter les éditions au fur et à mesure de leur parution. Ne manquez pas cette autre aubaine.

Viennent de paraître :

Profitez de notre offre de juillet

Oeuvres de Blanche Lamontagne (4 vol.).....\$2.50 franco

LA MOISSON NOUVELLE (Nouveauté), Poésie (\$0.75)

La vieille maison, poésie, (\$0.90)

Les trois lyres, poésie (\$0.75)

Un coeur fidèle, roman (\$0.75)

Oeuvres de Marie-Claire Daveluy (2 vol.).....\$1.25 franco

LE FILLEUL DU ROI GROLO (Nouveauté), contes (\$0.75)

Les aventures de Perrine et Charlot, contes, (\$0.75)

Oeuvres d'Henri d'Arles (2 vol.).....\$1.25 franco

ESTAMPES (Paraîtra fin août), Choix de critiques littéraires.

Nos historiens, études.

Oeuvre spéciale.....\$0.25 pour \$0.20 franco

La fin d'un traître (Eugène Achaud), Nouvelle inédite, épisode de la révolte de 1837.

(Cette aubaine n'est en vigueur que pour juillet 1926.)

ABONNEMENT GRATUIT, VALEUR DE \$9.00

NOTRE SERVICE D'ENVOIS D'OFFICE

Il consiste

à expédier franco au fur et à mesure de leur parution chacune de nos *éditions mensuelles*, sauf notre revue *L'Action française*.

Comment s'abonner?

Il suffit:

- 1o de s'inscrire sur notre liste en nous donnant son nom et son adresse;
- 2o de promettre d'acquitter honorablement notre facture accompagnant l'envoi de chaque nouveau volume que nous éditons.

Qui doit s'abonner?

Libraires, Commissions scolaires, Communautés enseignantes, Bibliothécaires de collège et de paroisse aussi bien que les particuliers et pour toutes sortes de quantités.

Avantages:

Ce service vous épargne:

- 1o Le souci de guetter la nouveauté canadienne,
- 2o Le risque de l'échapper ou de l'atteindre en retard,
- 3o L'ennui d'écrire à la parution de chaque nouveau volume,
- 4o Les frais de correspondance et d'expédition.

Ce service vous assure:

- 1o L'envoi régulier et ponctuel de volumes écrits par nos meilleurs auteurs de l'heure;
- 2o La mise au courant de la pensée canadienne-française de votre époque;
- 3o L'agrément d'orner votre bibliothèque de volumes uniformes, portant le même cachet artistique et le même souci de la distinction.

Abonnement gratuit:

Quiconque nous recueillera DOUZE nouveaux abonnements au service D'ENVOIS D'OFFICE aura droit à UN ABONNEMENT GRATUIT D'UNE ANNEE à ce même service, soit à une récompense de douze volumes, valeur d'au moins \$9.00.

(Nous n'avons pas d'agent sollicitateur.)

Albert LÉVESQUE, gérant.